# Le Vezinois

Bulletin d'information municipal | Printemps 2015 - N°51

## Budget 2015 : maîtrise des dépenses dans un contexte difficile

## Zoom sur le collège Rosa Parks



## Centre d'activités socio-culturelles : vous avez choisi « Le Tempo »

# Sommaire







LE VEZINOIS - Bulletin d'information municipal - Printemps 2015
Date de parution : Avril 2015 - Diffusion municipale : 2 300 exemplaires - Papier recyclé
Directeur de la publication : Jean Roudaut - Impression : Imprimerie du Rimon
Maquette-conception-réalisation : Mairie Service Communication. Crédits photos : Mairie et associations sauf mention.
Mairie de Vezin-le-Coquet - BP5 - 35746 Vezin-le-Coquet Cedex - Tél : 02 99 64 52 78 - Fax : 02 99 64 72 78
Contact internet : www.vezinlecoquet.fr - Mèl. : mairie@ville-vezinlecoquet.fr

# ÉDITORIAL



Voici un an, vous nous confirmiez votre confiance dans notre esprit, notre volonté, de développement équilibré et solidaire dans le nécessaire progrès au profit de tous les Vezinois.
La croissance de notre commune est constante, nos réflexions, actions, nombreuses et permanentes vers l'épanouissement d'aujourd'hui et pour notre avenir quand bien même les groupes d'opposition tentent de dénaturer le bon fonctionnement de notre communauté alors que rien ne leur est caché et que leurs nombreuses participations au sein des diverses commissions municipales les associent au tracé des décisions.
Le budget pour l'année 2015 vient d'être approuvé par le Conseil Municipal. Il vous est détaillé dans la présente édition et reflète cette continuité d'engagement dans les équipements immédiats et d'avenir, l'entretien de notre patrimoine, la protection de la nature, les écoles, la rénovation des jeux pour les enfants, les espaces publics. Les réflexions et l'étude pour un aménagement du centre-ville d'ici quelques années ne se feront pas sans votre concertation.
Les élections départementales au sein de notre nouveau canton démontrent l'unité des neuf communes concernées par leurs actions partagées, leur évolution, l'intérêt commun de la proximité avec des outils profitables à un coût moindre du fait de cette mutualisation.
Sur le plan départemental, Vezin-le-Coquet tend vers un exemple du fait de son extension de l'habitat : aujourd'hui, nous comptons 1948 résidences principales dont 402 logements sociaux, ce « vivre ensemble » nous permet de franchir le seuil règlementaire imposé de 20% social et d'être affranchi de la taxe concernée. Vous le voyez, tout évolue chez nous : le marché bi-hebdo, l'ouverture prochaine du Tempo, les rénovations immédiates du site sportif, etc.
Le printemps vient d'arriver, notre progression n'a de cesse : ensemble.

Jean Roudaut,
Maire de Vezin-le-Coquet

# Le Tempo avance **à bon rythme**



Les travaux du centre d'activités socio-culturelles, ou plutôt du Tempo, se poursuivent. Les entreprises d'électricité et de plomberie / chauffage / ventilation sont en pleine activité. L'ascenseur est installé. L'isolation, le doublage des murs et le cloisonnement se mettent en place. Les premières peintures vont commencer. La structure du bardage extérieur sera bientôt mise en oeuvre.

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

• CORTEVILLE Maelys
> 18 septembre à Rennes
• CORTEVILLE Awena
> 18 septembre à Rennes
• JOLLY Raphaël
> 29 octobre à Rennes
• PODECHARD Alexis
> 1er décembre à Rennes
• YAPI Jade
> 8 décembre à Rennes
• MAITRE Noémie
> 27 décembre à Rennes
• VALENTI Elena
> 28 décembre à Rennes
• NEVEU Lucas
> 3 janvier à Rennes
• AURELIEN Laïcka
> 7 janvier à Rennes
• MÉTREAU Oscar
> 22 janvier à Rennes
• SAULNIER Jules
> 15 février à Saint-Grégoire

## Parrainages

• BOURIEL-BOUNE Hugo
> 7 février
• BOURIEL Noah
> 7 février

## Décès

• DENAYS Edouard - 4 décembre
> 89 ans
• ÉTIENNE Chantal - 3 janvier
> 70 ans
• MARTIN Louise - 23 janvier
> 90 ans
• LEHUGER Joseph - 26 janvier
> 88 ans
• PRIÉ Roger - 27 janvier
> 85 ans
• GUÉRIN Louis - 29 janvier
> 82 ans
• GODAL Léon - 30 janvier
> 87 ans
• KERMARREC >René - 31 janvier
> 66 ans
• DESILLE Christiane - 10 février
> 78 ans
• GAUTIER Robert - 13 février
> 84 ans
• DELACROIX Marie - 15 février
> 89 ans
• JASSELIN Michel - 22 février
> 83 ans

# Conseil municipal du 9 décembre 2014

## Urbanisme - développement économique - Accessibilité

**Plan Local d'Urbanisme - Modification simplifiée n°1**
Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre à disposition du public le projet de dossier de modification simplifiée n°1 et un registre d'observations à la mairie de Vezin-le-Coquet du 22 décembre 2014 au 30 janvier 2015 inclus, aux jours et heures d'ouverture habituelles ; confirme les modalités de mise en œuvre de la modification simplifiée n°1 telles qu'indiquées ; prend acte, compte tenu du passage de la Communauté d'Agglomération de Rennes Métropole en Métropole à compter du 1er janvier 2015 et au transfert de compétences qui en découle, du fait que le dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Vezin-le-Coquet sera soumis à l'approbation du conseil communautaire.

**Approbation de la convention en vue de la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communale et de ses dépendances**
Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, approuve les termes de la convention type à conclure entre Rennes Métropole et la Commune de Vezin-le-Coquet en vue de la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communale et de ses dépendances ; autorise M. le Maire à signer d'une part la convention visée ci-dessus intégrant une annexe financière spécifique au titre de l'année 2015, élaborée à partir des besoins de la commune et des capacités financières de Rennes Métropole ainsi que tout acte s'y rapportant, et d'autre part l'annexe financière à établir au titre de l'année 2016.

## Action sociale et solidaire

**Participation financière au dispositif « Sortir ! »**
Le Conseil municipal, à l'unanimité, confirme la participation financière de la commune de Vezin-le-Coquet et augmente le plafond autorisé à 3 500 € par année de mise en œuvre ; demande que les crédits nécessaires soient prévus au budget 2015.

## Administration générale - Personnel - Finances

**Convention générale de mise à disposition des biens, droits et transfert des contrats de prêts affectés en totalité par la commune à l'exercice des compétences transférées à Rennes Métropole**
Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention générale et des annexes à intervenir entre Rennes Métropole et la commune ayant pour objet la définition des modalités de mise en œuvre juridique et comptable de la mise à disposition des biens et transfert des contrats de prêts affectés exclusivement et en totalité à l'exercice des compétences transférées dans le cadre du passage en métropole ; autorise M. le Maire, ou toute autre personne dûment habilitée à cette fin en application des articles L 5211-9 ou L 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, à signer la convention générale et ses annexes, ainsi que tout acte s'y rapportant.

**Budget principal – Décision modificative n°2**
Le Conseil municipal, à la majorité, avec 23 voix favorables et 4 personnes ne prenant pas part au vote (D. Lefeuvre, M. Lecrosnier, A. Mor, O. Canneva), valide la décision modificative n°2 sur le budget principal.

**Indexation de la prime annuelle 2015**
Le Conseil municipal, à l'unanimité, augmente de 2% la prime annuelle pour 2015 ; porte ainsi le montant de cette prime de 870 à 887€ celle-ci étant versée au prorata du temps de travail des agents à temps partiel ou à temps non complet. Le versement s'effectue en deux fois (moitié en juin, moitié en novembre).

**Mise à jour du tableau des effectifs – Service Moyens Généraux**
Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de supprimer un poste d'adjoint administratif principal de 2e classe à temps complet, à compter du 1er novembre 2014, de créer un poste d'adjoint administratif 1re classe à temps complet, à compter du 1er novembre 2014.

**Mise à jour du tableau des effectifs – Service Territoire**
A l'unanimité, le conseil municipal approuve la suppression d'un poste d'ingénieur principal à temps complet, à compter du 1/11/2014.

**Concours du Receveur Municipal - Attribution d'indemnité de Conseil**
Le conseil municipal décide à la majorité, avec 23 voix favorables et 4 abstentions (A. Genetay, C. Sellin, M. Guillemin, P.-L. Mambou Kibinda) de solliciter le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance ; d'accorder à M. Schaeffer Denis, receveur municipal, une indemnité de conseil annuelle au taux plein ; de liquider cette indemnité au profit de M. Schaeffer Denis selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité, à partir du 9 septembre 2014.

**Tarifs communaux 2015**
Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter l'ensemble des tarifs communaux pour 2015.

**Dématérialisation de la transmission des Actes au Contrôle de Légalité - Mise en œuvre - Autorisation donnée au Maire - Convention avec la Préfecture**
Le Conseil municipal, à l'unanimité, confirme la dématérialisation des actes transmissibles dans le cadre du contrôle de légalité ; autorise M. le Maire à signer la convention correspondante avec la Préfecture ; autorise M. le Maire à prendre toute initiative permettant de finaliser cette mise en œuvre entre les services respectifs concernés.

## Affaires scolaires - Enfance

**Contrat «Enfance et Jeunesse» - Renouvellement pour 4 ans (jusqu'en décembre 2017)**
Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse de Vezin-le-Coquet entre la commune de Vezin-le-Coquet, le Centre Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes et la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine avec effet au 1er janvier 2014 ; autorise M. le Maire à signer les avenants qui pourraient compléter le document susmentionné.

**Nouveaux tarifs 2015 - Services périscolaires et accueils de loisirs**
Le Conseil Municipal décide à la majorité, avec 19 voix favorables et 8 votre contre (A. Genetay, C. Sellin, M. Guillemin, P.-L. Mambou Kibinda, D. Lefeuvre, M. Lecrosnier, A. Mor, O. Canneva), d'adopter l'ensemble des nouveaux tarifs périscolaires et accueils de loisirs pour l'année 2015.

### CITOYENNETÉ - PROXIMITÉ

**Modification des tarifs des droits de place**
Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs des droits de place proposés pour l'année 2015.

### DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET DURABLE - ENVIRONNEMENT

**Syndicat Intercommunal des Eaux - Présentation du rapport annuel - Année 2013**
M. Boyer, Délégué en charge du Développement solidaire et durable et de l'environnement, indique que le rapport a été adressé aux maires des communes membres du Syndicat intercommunal des eaux de Pacé, Vezin-le-Coquet, Saint-Gilles, afin qu'une communication soit faite en séance publique du conseil municipal. Le dossier a été approuvé lors du comité syndical du mardi 16 septembre 2014. Le conseil municipal est invité à prendre acte de ce rapport d'activités 2013, dont M. Boyer présente les grandes lignes.

# Conseil municipal du **26 janvier 2015**

### DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET DURABLE - ENVIRONNEMENT

**Convention entre la Ville de Vezin-le-Coquet et GrDF pour l'hébergement de concentrateurs sur des toits d'immeuble dans le cadre du projet - Compteurs Communicants Gaz de GrDF** Le projet Compteurs Communicants Gaz de GrDF a un objectif double. Il s'agit d'améliorer la qualité de la facturation et la satisfaction des clients par une facturation systématique sur index réels et de développer la maîtrise de l'énergie par la mise à disposition plus fréquente de données de consommation. A l'unanimité, le conseil municipal adopte les termes de cette convention de partenariat et autorise M. le Maire à signer ladite convention pour l'installation et l'hébergement d'équipements de télérelève en hauteur, et à compléter, le moment venu, les annexes.

**Syndicat Départemental d'Energie 35 - Adhésion au groupement de commandes et autorisation de signer les marchés et accords-cadres**
M. Boyer, Délégué en charge du développement solidaire et durable, rappelle que, conformément à ses statuts, le Syndicat Départemental d'Energie 35 est habilité à être coordonnateur de groupements de commandes. A l'unanimité, le conseil municipal accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes de fourniture d'électricité, annexée à la présente délibération ; autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes de fourniture d'électricité ; autorise M. le Maire à signer la convention de groupement ; autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés et accords-cadres issus du groupement de commandes pour le compte de la Ville de Vezin-le-Coquet.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL - FINANCES

**Débat d'orientations budgétaires**
Les propositions d'orientation générale pour 2015 :
En fonctionnement
Les hypothèses en dépenses de fonctionnement :
- Maintien des services en place ;
- Une hausse des charges (prestations de service, électricité, gaz, chauffage au bois, entretien des espaces verts) due à la hausse des tarifs, au futur centre culturel et à l'extension de la commune (ZAC des Champs bleus) ;
- Une hausse des charges de personnel, due à une nouvelle revalorisation de la grille indiciaire des agents de catégorie C et une partie des catégories B ;
- Maintien d'une capacité d'autofinancement.

Les hypothèses en recettes de fonctionnement :
- Réduction des dotations de l'Etat : dans la continuité de la loi de programmation 2012-2017, la diminution en 2015 de 3,67 milliards d'euros au sein de l'enveloppe normée des concours financiers de l'État est prévue par la loi de finances 2015. Elle représente 1,91 % des ressources réelles de fonctionnement des collectivités de 2013, et pèse intégralement sur la dotation globale de fonctionnement (DGF). Comme en 2014, cette répartition s'effectue au prorata des recettes réelles de fonctionnement pour le bloc communal. Le poids de la baisse des dotations sera de 2071 millions d'euros pour le bloc communal (dont 70% pour les communes et 30% pour les EPCI). Le montant estimé de la DGF que la commune percevra en 2015 s'élève à environ 370 000 €, soit une diminution de 65 000 € par rapport à 2014.
- Réduction de l'attribution de compensation : dans le cadre du transfert de compétences à Rennes Métropole, le montant versé en 2015 à la commune devrait être de 316 756 €.

En investissement
Les principaux projets d'investissement se répartissent comme suit :
- Equipement culturel ;
- Réhabilitation de la salle Armor ;
- Divers travaux de voirie ;
- Participation à l'aménagement de l'ex RD 125 ;
- Participation à 2 projets intercommunaux d'équipements sportifs ;

Les restes à réaliser en 2014 s'élèvent à 846 330 €.
Pour atteindre ces objectifs, la municipalité pourra notamment compter sur :
-Des subventions à hauteur de 300 000€.
- Le produit de cession d'un bien immobilier (vente du Clos Perrigault) à hauteur de 800 000€.
- Une partie de l'excédent de fonctionnement dégagé en 2014.

Au vu de ces premiers éléments, un recours à l'emprunt sera nécessaire en 2015.

**Budget Principal – Liquidation des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2015**
A l'unanimité, le conseil municipal autorise M. le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement au titre de l'exercice 2015, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2014, avant l'adoption du budget primitif 2015. Cette disposition s'applique au budget principal.

### AFFAIRES SCOLAIRES - ENFANCE

**Crédits scolaires – Groupe scolaire Éric Tabarly**
Mme El Hasnaoui, adjointe aux Affaires scolaires, indique que la commission Affaires scolaires - Enfance propose au conseil municipal un maintien des crédits par élève alloués en 2014, ce qui (compte tenu du nombre d'élèves) donne la répartition suivante :
- Bibliothèques scolaires : 2,52 € par élève
> école maternelle (2,52 € x 133 élèves) : 335,16 €

> école élémentaire (2,52 € x 175 élèves) : 441,00 €
- Fournitures scolaires : 43,06 € par élève
> école maternelle (43,06 € x 133 élèves) : 5 726,98 €
> école élémentaire (43,06 € x 175 élèves) : 7 535,50 €
- Forfait transport et projets d'école
> école maternelle : 21,43 € par élève
>> 21,43 € x 133 élèves : 2850,19€
> école élémentaire : 18,75 € par élève
>> 18,75 € x 175 élèves : 3 281,25€
- Spectacle et goûter de Noël :
> école maternelle : 525 €
- Piscine (Elèves de CP – CE1) : 3 960 € (location de bassin + transport + maître nageur) (provision budgétaire, paiement sur justificatifs).

A l'unanimité, le Conseil municipal valide les crédits proposés ci-dessus, pour 2015.

**Crédits scolaires – École Notre-Dame**

Mme El Hasnaoui, adjointe aux Affaires scolaires, présente les propositions de la commission « Affaires scolaires – Enfance », à savoir un maintien des crédits par élève alloués en 2014, ce qui - compte tenu du nombre d'élèves – donne la répartition suivante :
- Bibliothèque scolaire : 2,52 € par élève vezinois
> école maternelle (2,52 € x 64 élèves) : 161,28 €
> école élémentaire (2,52 € x 78 élèves) : 196,56 €
- Fournitures scolaires : 43,06 € par élève vezinois
> école maternelle (43,06 € x 64 élèves) : 2 755,84 €
> école élémentaire (43,06 € x 78 élèves) : 3 358,68 €
- Forfait transport et projets d'école :
> école maternelle : 21,43 € par élève vezinois :
>> 21,43 € x 64 élèves : 1 371,52 €
> école élémentaire : 18,75 € par élève vezinois :
>> 18,75 € x 78 élèves : 1 462,50€
- Piscine (Elèves de CP – CE1) : 1 500 € (entrées + transport) (Provision budgétaire, paiement sur justificatifs)
-Participation temps du midi : 7 000 € (provision budgétaire, paiement sur justificatifs)

A la majorité des votants, avec une abstention, le conseil municipal valide les crédits proposés ci-dessus, pour l'année 2015.

## Vie associative - Sports

**Subventions 2015**

M. Manac'h, Adjoint à la vie Associative, indique que les commissions Affaires scolaires - Enfance et Vie Associative - Sports proposent au Conseil Municipal les subventions suivantes :
- A2E : 300 €,
- ACHVB : 5 700 €,
- AMV : 16 000 €,
- Anciens combattants : 370 €,
- Ca tourne ! : 200 €,
- L'Amitié vezinoise : 800 €,
- Vezin Activités Loisirs : 100 €,
- AMPG : 550 €,
- ASV : 18 000 €,
- Échiquier Vezinois : 500 €,
- Gym volontaire : 1 840 €,
- Tennis Club : 8 400 €,
- Office des Sports : 5 724,60 €,
- Judo Club l'Hermitage : 72 €,
- Espace des Sciences : 4 000 €,
- Jongle et rit : 500 €,
- Bretagne vivante : 3 200 €.
- DDEN : 77,92 €,
- Bâtiment CFA 35 : 65 €.

Total : 66 399,52 €.

A l'unanimité, le conseil municipal vote les subventions pour l'année 2015 aux associations locales, activités scolaires, associations intercommunales et divers, telles que proposées par la Commission.

# Conseil municipal du **23 février 2015**

## Administration générale - Personnel - Finances

**Démission d'un conseiller municipal**

M. le Maire informe l'assemblée que, par lettre reçue le 12 février 2015, M. Jean-François Daniel a adressé sa démission de ses fonctions de Conseiller municipal à M. le Maire. Le Conseil municipal prend acte de l'installation de M. Roland Le Meur au sein de ce Conseil municipal et de la modification du tableau du Conseil municipal.

**Mise à jour du tableau des effectifs – Service Projets Structurants**

Après l'avis favorable de la commission Administration générale - Finances - Ressources humaines réunie le 11 février 2015, il est proposé aux membres du Conseil municipal de créer un poste de Technicien Territorial principal de 2e classe à temps complet, à compter du 1er mai 2015. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification proposée au tableau des effectifs.

**Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel - Mise en concurrence des entreprises d'assurances - Délégation au Centre de Gestion 35**

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Maire à mandater le Centre de Gestion 35 pour procéder à la mise en concurrence des entreprises d'assurances.

## Urbanisme - développement économique - Accessibilité

**Plan Local d'Urbanisme – Modification simplifiée n°1**

Le Conseil municipal présente et tire un bilan positif de la mise à disposition du public ; donne son accord (au titre de l'article L.123-1-II bis CU) afin que Rennes Métropole achève la procédure de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme, engagée avant la date du transfert de la compétence PLU ; émet un avis favorable (au titre de l'article L.5211-57 du CGCT) sur le dossier de modification simplifiée du Plan local d'urbanisme tel que présenté.

**Vente de bois – Fixation du prix**

La commission Urbanisme – Développement économique - Accessibilité, réunie le 5 février, propose les dispositions suivantes :
- Le bois, découpé en tronçons de 50 cm, sera vendu non cassé ;
- Le bois sera enlevé par l'acheteur à l'atelier communal du Lozeret ;
- le prix de vente sera de 85 € le lot ;
- les lots seront attribués par tirage au sort aux Vezinois ;
- une priorité sera donnée aux Vezinois n'ayant pas eu encore de bois issu des services techniques ;
- les Vezinois seront informésde la vente de bois par la feuille d'information hebdomadaire. Les personnes inté-

**Roland Le Meur,** nouveau conseiller municipal



Suite à la démission de Jean-François Daniel, Roland Le Meur, élu de la majorité, a intégré le conseil municipal.

ressées devront s'inscrire en mairie. A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la vente de bois par la commune, selon les modalités présentées ci-dessus.

## ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

**Participation financière au dispositif Sortir**
Mme Buhan, adjointe aux Affaires sociales, rappelle que, le 8 décembre 2014, une délibération du Conseil municipal décidait de plafonner à 3 500 € la participation financière de la commune au titre du dispositif « Sortir », géré par l'Association pour l'animation et la promotion de l'action sociale (APRAS) à travers une convention. Il est rappelé que cet outil cofinancé par les communes (à hauteur de 80%) et par Rennes Métropole (à hauteur de 20%) permet à ses bénéficiaires d'accéder, sous des conditions avantageuses, à des activités sportives, spectacles, animations, etc., proposés par des organismes (notamment associatifs) de la métropole, adhérents au dispositif. En effet, depuis notre adhésion à ce dispositif en février 2013, notre participation financière, initialement estimée à 1 173,03 €, a atteint 2 649,90 € sur la période du 1er avril 2013 au 31 mars 2014, et pourrait s'élever à 5 200 € pour la période du 1er avril 2014 au 31 mars 2015, dépassant ainsi le plafond autorisé par le Conseil municipal. Ces revalorisations financières s'expliquent, entre autres, par l'augmentation du nombre de ménages bénéficiaires sur la commune : 164 en 2013. Dans la mesure où il s'avère impossible de plafonner le montant alloué aux bénéficiaires, il convient de ne plus déterminer de montant maximum de participation celui-ci s'avérant par définition impossible à respecter. A l'unanimité, le Conseil municipal confirme la participation financière de la commune au dispositif « Sortir », sans indiquer de plafond de participation ; prévoit les crédits nécessaires au budget 2015 ; autorise M. le Maire à signer les conventions à venir dans le cadre de la poursuite de ce dispositif.

## COMMUNICATION - CULTURE

**Gratification d'un stagiaire à la médiathèque**
A l'unanimité, le Conseil municipal valide l'attribution d'une gratification de 218,25 € par mois à Stéphanie Croizet, pendant les six mois de stage.

## VIE ASSOCIATIVE - SPORTS

**Subventions de projet**
Dix dossiers de demande de subvention de projet ont obtenu un avis favorable par la commission Vie Associative - Sports réunie le 13 février 2015 :
- Association Vezin Fitness : 300€ (achat de matériel pour les cours collectifs).
- AMV : 1 560 € (réparation et réglages sur deux pianos droits).
- Ça Tourne ! : 80 € (projet de découverte du dessin animé).
- ASV Badminton : 900€ (aide au financement de l'accueil de joueurs en sport adapté).
- Tennis Club : 250 € (séances d'initiation collectives pour les scolaires).
- 100 konot'action : 1 230€ (prestations son et lumières pour la Soirée coquette 2015).
- Comité des fêtes (Nouvel'Horizon) : 200 € (soirée festive avec VIP).
- Goûts et Saveurs Vezinois : 600€ (participation au Salon du Goût).
- Yoga Vezin : 300€ (participation aux frais d'organisation des 30 ans de l'association).
- AMPG : 480€ (achat de matériel : apprentissage et sécurité).

Mme Genetay, Mme Sellin et M. Houssin ne participent pas au vote. Le Conseil municipal, à l'unanimité des votants, autorise M. le Maire à verser ces subventions aux associations précitées.

**Subventions 2015**
M. Manac'h, adjoint à la vie Associative, propose au Conseil municipal les subventions ayant reçu un avis favorable de la commission Vie Associative – Sports à ce jour :
- 100 konot'action : 80 €,
- Club photo vidéo : 306 €,
- La Vallée : 300 €,
- Mille et une notes : 282 €,
- VIP : 209 €,
- Yoga : 865 €,
- Courir à Vezin : 200 €,
- Vezin Fitness : 4 600 €,
- APAEP : 638 €,
- APEL : 331 €,
- ASCAR : 250 €,
- Groupement des Parkinsoniens d'Ille-et-Vilaine : 50 €,
- Kiné Ouest prévention : 660 €,
- Part'Ages : 400 €,
- MIDAF : 400 €,
- Malalay Afghanistan : 400 €.

Mme Buhan, Mme Canneva, Mme Gallais et M. Houssin ne participent pas au vote. Le Conseil municipal, à l'unanimité des votants, autorise M. le Maire à verser ces subventions aux associations précitées.

**Retrouvez les comptes-rendus complets sur le site Internet de la mairie rubrique « vie municipale ».**

# Conseil municipal d'enfants : **Adam Mazri élu maire**

**Suite au renouvellement de ses membres à l'automne dernier, le conseil municipal d'enfants a désigné son nouveau maire et commencé à débattre des projets.**
Suite aux élections du 28 janvier dernier, Adam Mazri (ci-contre) a été élu maire. Jeanne Thommerel est son adjointe.
Lors des échanges de la réunion du 17 janvier, les enfants ont débattu pour établir des projets. Le 28 janvier, les enfants se sont répartis dans les commissions en fonction des projets :

Commission menus :
• proposition de menus à thèmes.

Commission aménagement du territoire :
• mise en place de balançoires aux 3 étangs,
• relance du Pédibus,
• installation de davantage de poubelles,
• opération de sécurité routière,
• création de passages piétons et de pistes cyclables.

Commission animation :
• création d'une soirée des anciens élèves,
• proposition d'une soirée jeux.

Commission vie associative :
• organisation d'une course,
• projet autour de la santé,
• projet en lien avec une association caritative.

Les réunions plénières se dérouleront dorénavant tous les deux mois. Les commissions auront lieu le jeudi de 12h30 à 13h30 et non plus le vendredi.



**CONTACT :**
Courriel : cme@ville-vezinlecoquet.fr

# Le RIPAME, **un service du CIAS pour la Petite Enfance**

**Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants est un service d'information autour de l'accueil du jeune enfant pour la commune de Vezin-le-Coquet et plus globalement sur le territoire du Centre Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes (Chavagne, Cintré, Mordelles, Le Rheu et Saint-Gilles).**

## Pour les parents et futurs parents

> Informer sur les différents modes de garde existants sur la commune (diffusion d'une liste d'assistants maternels).
> Informer sur les démarches liées à l'emploi d'une assistante maternelle (contrat de travail, bulletin de salaire, congés payés, rupture de contrat ...).
> Accompagner le projet d'accueil de votre enfant.
> Echanger sur les relations parents/ assistante maternelle.



*Les ateliers d'éveil ont lieu aux Korrigans un lundi sur deux et le mardi.*

## Pour les assistant(e)s maternel(le)s

> Informer sur vos droits et devoirs en tant que salarié du particulier employeur.
> Ecouter et soutenir votre profession, les relations parents/assistant(e) maternel(le), l'accueil de l'enfant...
> Créer un espace de rencontre et d'échanges entre professionnels de la Petite Enfance (soirée d'échanges, ateliers créatifs, conférences...).

*Des permanences d'information sont proposées avec ou sans rendez-vous le mercredi de 13h30 à 17h30 à la Mairie de Vezin-le-Coquet.*

*Contacts : service RIPAME au 02 90 02 36 85 ou 06 43 94 64 56 ou ripame@cias-ouest-rennes.fr*

## Les ateliers d'éveil

Une matinée de jeux libres, de détente et de découvertes (comptines, histoires, transvasement, peinture, collage ...) pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés de leur parent, grands-parents, assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile le lundi (semaine paire) et le mardi à l'accueil de loisirs Les Korrigans (rue du Stade).
Premiers espaces de socialisation, les ateliers d'éveil sont ouverts à partir de 9h30 jusqu'à 11h30. Afin de respecter le rythme de sommeil des plus petits, l'arrivée et le départ est libre.
Ils sont conçus comme des temps de partage entre l'enfant et l'adulte accompagnateur autour du jeu. Encadrés par une animatrice, les ateliers d'éveil peuvent accueillir jusqu'à 15 enfants maximum.

*Inscription et renseignement auprès de Sophie, animatrice RIPAME, au 06 43 94 64 56.*

# Les services du **CIDFF**

**Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) propose ses services dans divers secteurs.**

**Secteur de l'insertion professionnelle et de l'emploi**
> Modules de découverte des métiers
Objectif : permettre à des femmes sans qualification ou désireuses de se réorienter de découvrir les métiers de l'entreprise.
Lieu : Bruz
Dates : 4, 5, 6, 11, 12 mai.
Inscriptions : 02 99 30 80 89.
> Pré-bilans d'orientation professionnelle
Objectif : permettre à des femmes éloignées de l'emploi d'élaborer un projet professionnel.
Lieu : Rennes (CIDFF)
Dates : 22 et 29 septembre.
Inscriptions : 02 99 30 80 89.
> Ateliers diversification des métiers
Objectif : amener les femmes en recherche d'emploi à élargir leurs choix professionnels.
Lieu : Rennes (CIDFF)
Dates : 11 et 18 juin.
Inscriptions : 02 99 30 80 89.

**Secteur juridique (sur RDV)**
> Permanences d'avocat :
- CIDFF35 (21 rue de la Quintaine) le jeudi ou le vendredi (14h-17h).
> Permanences juridiques (sur rendez-vous) :
Lieu : CIDFF
Dates : lundi (14h-17h), mardi (9h-12h), mercredi (9h-12h et 13h-17h).
Lieu : centre social de Cleunay (49 rue Jules Lallemand) un mardi sur deux (14h-17h).
> Permanences de notaire
Lieu : CIDFF
Date : 1er vendredi du mois (14h-17h).

**Secteur vie relationnelle**
> Permanence pour les femmes victimes de violences
Lieu : CIDFF
Date : vendredi (9h-12h sur RDV)
> Accueil et écoute des personnes en situation de veuvage
Lieu : 5 rue Kerautret de Botmel à Rennes
Dates : mercredi (9h-12h), jeudi (14h-17h)
Sur RDV (0 800 49 46 27).

# EHPAD, **mode d'emploi**

**Avec quatre établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) répartis sur les 7 communes de son territoire, le CIAS à l'Ouest de Rennes est un acteur incontournable de la vie sociale locale. Présentation avec Yolande Briand, directrice générale des EHPAD.**

**Yolande Briand, pouvez-vous nous présenter les différents EHPAD gérés par le CIAS ?**
Sur son territoire, le CIAS gère quatre établissements. Ces établissements amènent des réponses complémentaires aux personnes âgées du territoire couvert par les 7 communes du CIAS. Les établissements de St-Gilles et de Mordelles accueillent ainsi un public présentant une dépendance moyenne voire importante, avec une réponse possible à des problèmes de santé. La résidence du Champ du Moulin, au Rheu, est en revanche réservée à des personnes autonomes ou semi-autonomes; cet établissement ne peut accueillir des personnes nécessitant des soins au quotidien. Enfin, l'EHPAD des Champs Bleus, à Vezin-le-Coquet, est un établissement « spécialisé » destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou maladies apparentées). Il compte 64 lits, répartis sur trois unités de vie : une unité confort, deux unités de vie protégée (maladie Alzheimer), dont quatre hébergements temporaires pour des séjours allant de 7 jours à 3 mois. Il dispose également d'un accueil de jour ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h, qui est une des réponses possibles, pour soutenir les aidants et permettre de prolonger le maintien au domicile.

*Yolande Briand, directrice générale des EHPAD.*

**A quels moments recourt-on aux services des EHPAD ?**
Les EHPAD sont proposés quand le maintien à domicile n'est plus possible parce que les différents dispositifs d'accompagnement ne suffisent plus. Le recours à l'hébergement temporaire quant à lui, est, en urgence de plus en plus fréquent, notamment après une hospitalisation quand le retour à la maison est impossible à gérer par le conjoint.

**Quelles sont les démarches d'inscription ?**
L'inscription se fait à partir d'un dossier disponible sur Internet en cliquant «dossier inscription EHPAD». Il s'agit d'un dossier national. Il est également possible de le retirer dans l'un des établissements du CIAS. Une fois complété, ce dossier peut être déposé ou expédié dans n'importe quel EHPAD du CIAS. Un seul dossier suffit.

**Un Vezinois qui fait une demande à l'EHPAD des Champs Bleus est-il automatiquement accepté ?**
Non, pas systématiquement. La décision est prise lors d'une commission mensuelle, en fonction de différents critères : le degré d'autonomie, le niveau de besoins en soins, les problématiques particulières, le diagnostic médical... Mais on essaie évidemment, dans la mesure du possible, de répondre aux souhaits de la personne ou de la famille et d'apporter la réponse la plus pertinente sur l'un de nos établissements.

**Quels sont les projets en cours au niveau des EHPAD ?**
Les EHPAD doivent s'adapter au contexte et notamment aux problématiques de santé qui s'ajoutent au vieillissement « ordinaire » ; les soins prennent donc une grande place dans le quotidien. Ils doivent également participer à la démarche de soutien aux aidants qui accompagnent leurs proches et ainsi contribuer à la démarche du maintien à domicile, en développant des modes d'accueil particuliers. Ces alternatives, solutions de répit, permettent de prévenir une situation de crise ou d'épuisement de l'aidant : de nouvelles réponses comme l'accueil de nuit qui permet aux aidants de «récupérer» commencent à se développer...

# Lieutenant Béganton : **« l'avenir de la brigade est incertain »**

**Didier Béganton, commandant de la brigade de gendarmerie de Vezin-le-Coquet, dresse le bilan 2014 de la délinquance sur la commune et évoque l'avenir de sa brigade.**

**Une délinquance en baisse**
Entre 2013 et 2014, les faits de délinquance (hors centre pénitentiaire et guichet unique) ont diminué (de 163 à 153 faits). « *Ces données sont officielles,* souligne le lieutenant Béganton. *Elles sont retravaillées pour ne représenter que les faits commis sur le territoire de Vezin-le-Coquet.*» Les cambriolages d'habitation sont en légère diminution (19 en 2014 contre 20 en 2013). La tendance est plus marquée pour les vols à la roulotte (13 en 2014 contre 32 en 2013). Seul le chiffre des escroqueries est en hausse. Le taux d'élucidation des actes de délinquance est en forte progression (+ 20% avec 84,8% d'affaires élucidées). « *En délinquance de proximité, un fait sur trois a été résolu* », précise le commandant de la brigade.

**Toujours plus d'interventions**
Entre 2012 et 2014, le nombre d'interventions (troubles à l'ordre public, vols, cambriolages, assistance à personne...) a augmenté de 45%, passant de de 190 à 284 interventions à Vezin-le-Coquet (centre pénitentiaire compris). « *Le plus gros point concerne les interventions pour violences intra-familiales qui avec 21 faits constituent 6 à 7% de nos interventions. Un chiffre important* », commente le lieutenant Béganton.

**Sécurité routière**
En 2014, un seul accident a été constaté sur le territoire vezinois. La présence quotidienne d'une patrouille n'y est pas étrangère. « *Nous sommes plus présents dans le domaine de la lutte contre l'insécurité routière.* » Depuis plusieurs mois, la brigade effectue régulièrement des contrôles de vitesse.



*Le Lieutenant Béganton est à la tête de la brigade de gendarmerie de Vezin-le-Coquet.*

**Un avenir en pointillés**
Au 1er mai 2016, le transfèrement des détenus, qui représente une forte partie des missions de la brigade (plus de 60% de son temps) devrait échoir à l'administration pénitentiaire, comme le veut la réforme pénale. « *Pour l'instant, je n'ai aucun élément. Mais l'avenir de la brigade et de ses 32 gendarmes est incertain.* »

# Zoom sur le collège public **Rosa Parks**

**Rosa Parks est le collège public de rattachement pour les élèves vezinois. A quelques jours de la porte ouverte organisée par l'établissement le samedi 28 mars, Bouchra El Hasnaoui, adjointe aux affaires scolaires, a rencontré M. Wallet, le principal du collège. L'occasion de faire la présentation de l'établissement et de répondre aux interrogations de parents d'élèves qui sont concernés par une entrée en 6e pour leurs enfants à la rentrée 2015 (55 élèves de Notre-Dame et Eric Tabarly).**



*Gilles Wallet est le principal de Rosa Parks depuis la rentrée 2013.*

**Gilles Wallet, pouvez-vous nous présenter votre établissement ?**

Situé au coeur du quartier de Villejean, le collège Rosa Parks est né de la fusion à la rentrée de 2008 des collèges Montbarrot et Malifeu. A la rentrée dernière, l'établissement comptait 620 élèves. Rosa Parks a la particularité de fonctionner sur deux sites : Montbarrot et Malifeu, qui accueillent, cette année, respectivement 370 et 250 élèves. La répartition des niveaux est réalisée sur les deux lieux de la façon suivante : 6e et 4e sur un site, 5e et 3e sur l'autre. Cette répartition s'inverse chaque année. Un élève suit donc toute sa scolarité de collégien sur un seul et même site. Ainsi, en septembre prochain, la rentrée des sixièmes se fera sur le site de Malifeu. Cela permet aussi de mixer davantage les publics. Et ça fonctionne très bien.

**Situé en Zone Urbaine Sensible (ZUS) et appartenant à un Réseau de Réussite Scolaire (RRS), de quels moyens supplémentaires bénéficie le collège ?**

En ZUS, l'effectif maximal est de 25 élèves par classe alors qu'il est de 30 partout ailleurs. C'est plus confortable pour les élèves et les enseignants. On bénéficie aussi de dotations plus importantes en terme d'assistantes sociales ou d'infirmières. Le réseau de réussite scolaire permet également d'établir des connexions avec les écoles du secteur autour de projets communs. Les moyens alloués à Rosa Parks sont plus importants.

**Quelles sont les sections spécifiques accueillies au sein de votre établissement ?**

Il y en a deux. La section internationale (ou Option Internationale au Brevet) a pour but de parfaire la connaissance non seulement des langues française et anglaise, mais aussi leur culture. La seconde concerne la section football qui entraîne une véritable dynamique autour d'elle. Depuis la rentrée dernière, une section féminine, classée «centre labelisé d'entraînement», a été créée. Sélectionnés sur dossier, les élèves de ces deux sections sont répartis sur deux à trois classes par niveau. Ces sections permettent de renforcer la mixité sociale au sein de l'établissement. Une mixité qui devrait encore se solidifier avec l'ouverture à la rentrée 2016 d'une section théâtre, en lien avec le Conservatoire.

**En plus de ces sections, divers dispositifs existent au sein de l'établissement...**

Nous accueillons en effet des classes de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et les dispositifs ULIS (Unité Localisée pour l'Insertion Scolaire) et UPE2A NSA (Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants Non Scolarisés Antérieurement). Le collège Rosa Parks est créatif et innovant. L'équipe éducative est très attachée à la réussite de tous ses élèves et sait prendre en compte les différences. Ainsi chaque semaine, grâce à une durée des cours réduite de cinq minutes, professeurs et élèves se libèrent une heure et demi. Ce temps «épargné» permet de mettre en place, chaque mardi entre 16h et 17h30, des moments de concertation, mais aussi des devoirs communs et autres temps forts à destination des élèves.

**Comment expliquez-vous que les Vezinois soient très peu à rejoindre votre établissement ?**

Depuis plusieurs années, Rosa Parks souffre d'une image qui ne correspond pas à la réalité. J'ai d'ailleurs l'intention de me rendre prochainement à l'école Éric Tabarly pour présenter Rosa Parks aux parents d'élèves. Concernant le taux de réussite au brevet, le taux de réussite affiché est passé de 92 à 66,4% en raison des critères de calculs qui ont été modifiés (sur les 79 élèves reçus, 58 l'ont été avec mention, dont 17 Très bien et 17 Bien). Ce n'est pas une vraie baisse car, avec les mêmes critères que ceux des années passées, le taux de réussite serait identique, au-dessus de la moyenne départementale qui est de 89,8%. Mais l'an dernier, il a été décidé d'inscrire tous les élèves de 3e au Diplôme National du Brevet (DNB) série Collège. Ce qui n'était pas le cas les années passées. Cette année, ils sont inscrits au DNB collège, au DNB professionnel ou au Certificat de Formation Générale (CFG), ces deux derniers étant à vocation professionnelle, afin de proposer à chaque élève un challenge à sa portée et de faire en sorte que chacun parte du collège avec un diplôme.



*Situé rue du Bourbonnais, le site de Malifeu accueille cette année les 5e et les 3e. L'an prochain, ce seront les 6e et les 4e.*

**Contacts :**
Rosa Parks
Site Malifeu : 11 rue du bourbonnais
Tél. 02 99 59 19 89
Site Montbarrot : 10 rue de gascogne
Tél. 02 99 59 21 33
Courriel : ce.0350895h@ac-rennes.fr
Site Internet :
www.college-rosa-parks-rennes.ac-rennes.fr
Pour s'y rendre : ligne scolaire 210.

# Centre d'activités socio-culturelles : **vous avez choisi «le Tempo»**

**Du 18 février au 11 mars, les Vezinois étaient invités à venir choisir le nom du futur centre d'activités socio-culturelles qui ouvrira ses portes à la rentrée. Leur choix s'est porté sur «le Tempo».**

Durant trois semaines, les Vezinois ont pu choisir, parmi six propositions, le nom du futur centre d'activités socio-culturelles. 185 personnes ont glissé un bulletin dans l'urne mise à disposition en mairie du 18 février au 11 mars.
Le choix des Vezinois s'est porté assez largement sur le Tempo qui a rassemblé près d'un tiers des suffrages (59 voix soit 32,4%). La répartition des votes s'est ensuite essentiellement portée sur l'Entrée libre (33 voix), le Relais culturel (30 voix), J.-M. G. Le Clézio (25 voix), Cultures partagées (25 voix). Le Point commun (10 voix) ferme la marche.
Si la participation s'avérait trop faible pour être représentative (moins de 300 votants), les élus se réservaient la possibilité de choisir, en bureau municipal, le nom du futur bâtiment. Ils ont finalement décidé d'entériner le choix des Vezinois.





*Les élus du bureau municipal ont procédé au dépouillement le 16 mars. Le futur centre d'activités socio-culturelles se nommera le Tempo, lieu où bat le rythme de la vie de la commune.*

## Les **résultats**

Nombre de participants : 185
Bulletins exprimés : 182
Nuls : 3

Ont obtenu :
- Le Tempo :
  > 59 voix (32,4%)
- L'Entrée libre :
  > 33 voix (18,2%)
- Le Relais culturel
  > 30 voix (16,5%)
- J.-M. G. Le Clézio
  > 25 voix (13,7%)
- Cultures partagées
  > 25 voix (13,7%)
- Le Point commun
  > 10 voix (5,5%)

# Désormais, **jardinons la rue !**

**A l'automne dernier, la municipalité a invité les Vezinois à entretenir eux-mêmes devant chez eux. Afin de sensibiliser les Vezinois à cette démarche, élus et services municipaux ont proposé un temps d'échanges et d'action le samedi 28 mars. Une opération sur le désherbage des massifs sera proposée le samedi 23 mai.**

Depuis 2010, la commune n'utilise plus aucun produit phytosanitaire sur le domaine public. Le respect de cet engagement augmente le temps de travail des agents des services techniques, le désherbage se faisant essentiellement manuellement. Face à ce constat et à l'agrandissement de la commune, les élus ont décidé de solliciter les Vezinois afin qu'ils entretiennent désormais eux-mêmes leur fond de trottoir (lire Le Vezinois n°49).
Afin d'expliquer cette démarche à la population, élus et services techniques ont organisé le samedi 28 mars une demi-journée de sensibilisation, intitulée «Jardinons la rue ». Rendez-vous était donné




salle polyvalente où élus et services techniques ont accueilli le public avec un café.
Afin de les encourager à s'engager dans cette démarche, les Vezinois se sont vus offrir la possibilité d'acquérir une serfouette à un prix préférentiel (5 €). En échange, ils se sont engagés par écrit à utiliser cet outil pour entretenir leur fond de trottoir, sans utiliser de produits phytosanitaires bientôt interdits par la loi (2022).
Associée à cet évènement, l'association Vert le Jardin a démarché, à sa façon, les habitants du quartier des Fleurs, tout proche. L'occasion de les informer de ce projet et de répondre à leurs questions.
Intégrée à la semaine sans pesticide, cette action a permis aussi aux Vezinois de (re)découvrir le matériel écologique de désherbage (Waïpuna, désherbeur thermique...) utilisé au quotidien par les agents des services techniques.
Un prochain temps fort du même type sera organisé le samedi 23 mai autour d'une action de désherbage des massifs en centre-ville.

# La belle vitalité **des marchés hebdomadaires**

**Les marchés hebdomadaires, et notamment celui du vendredi, ont retrouvé de la vitalité ces derniers mois sous l'impulsion des commerçants et de Marie-Laure Vilboux, adjointe à la citoyenneté et à la proximité. Entretien.**

**Marie-Laure Vilboux, qu'est-ce qui vous a incité à vous intéresser aux deux marchés du mardi et du vendredi ?**
Je venais de m'installer à Vezin-le-Coquet. C'était au tout début de l'année dernière. Un vendredi après-midi, je suis allée faire un tour au marché pensant pouvoir y acheter tout ce dont j'avais besoin : des fruits et légumes, de la viande, du poisson... Cela n'a pas été le cas. J'ai trouvé que le marché ne correspondait pas à celui d'une commune de la taille de Vezin-le-Coquet. Engagée au même moment dans la campagne municipale au côté de Jean Roudaut, je me suis tout de suite positionnée sur ce sujet qui me tenait à coeur. Une fois élue et nommée adjointe à la proximité, c'est l'un des premiers projets sur lequel j'ai travaillé. Pour moi, le dynamisme d'un marché est très important pour une commune.

**Quelle importance accordez-vous au marché ?**
Le marché est un lieu incontournable où les gens peuvent, en plus de faire leurs courses, échanger, se rencontrer, créer du lien. Le marché, c'est aussi dans l'air du temps avec la volonté de retrouver le goût de produits plus locaux, plus sains, plus savoureux.


*Marie-Laure Vilboux, adjointe à la proximité et à la citoyenneté.*

**Concrètement, qu'est-ce qui a changé depuis bientôt un an ?**
Le marché du vendredi s'est étoffé. Un fromager, un poissonnier et un traiteur asiatique sont venus s'installer sur le parking du SPAR. Désormais, le marché compte neuf commerçants : c'est très bien. Cela a pu se faire grâce aux réseaux des commerçants et à leur volonté de développer ce lieu. La dynamique y a été pour beaucoup. Je ne crois pas me tromper en affirmant que les clients sont plus nombreux.

**Quels retours en avez-vous justement ?**
Ils sont très positifs. Développer le marché était une véritable attente de la part des Vezinois. Je pense que nous y avons répondu même si, pour le marché du vendredi, nous sommes toujours à la recherche d'un boucher, une denrée rare ! Mais nous ne désespérons pas : avec un boucher, l'offre serait complète.

**Quels sont vos projets pour les prochains mois ?**
Nous souhaitons développer les animations autour du marché. Nous souhaitons en faire un lieu d'animations afin de créer du lien intergénérationnel. C'est pour cela qu'avant l'été et à la rentrée nous ferons installer des châteaux gonflables le vendredi après-midi.

**Pratique.**
Lieu : parking du centre commercial (rue de Rennes).
Horaires :
> chaque mardi de 8h à 13h30.
> chaque vendredi de 15h à 20h30.
Commerçants présents :
> le mardi : poisson, charcuterie, crêpes-galettes, fruits et légumes.
> le vendredi : poisson, pizzas, crêpes-galettes, volailles, traiteur asiatique, fromages, fruits et légumes.



*Les commerçants en attestent : les Vezinois sont de plus en plus nombreux à fréquenter le marché chaque vendredi après-midi.*

# Attentats de Paris : **150 Vezinois rassemblés**



Plus de 150 personnes se sont réunies vendredi 9 janvier devant la mairie pour témoigner de leur soutien aux valeurs de la République et manifester leur indignation face aux actes de barbarie perpétrés contre la République lors des attentats commis à Paris début janvier.

Jean Roudaut, Maire, a rappelé qu'il fallait « *faire vivre la démocratie. Le combat pour la liberté est celui de tous. Nous sommes tous les résistants d'une guerre sans visage que le terrorisme veut nous imposer d'une manière abjecte et lâche.* »

# **Les Vezinois nombreux** à la cérémonie des vœux



La traditionnelle cérémonie des vœux à la population a rassemblé le 12 janvier plus de 250 personnes. Après un accueil en musique par l'Association Musicale de Vezin, Jean Roudaut a fait observer une minute de silence en mémoire des victimes des attentats de Paris. Il a ensuite salué le dynamisme dont fait preuve la commune. «*Vezin bouge, s'épanouit, s'agite, continue de s'améliorer, de s'équiper.*» Après avoir fait la rétrospective des projets de l'année écoulée, le premier édile a rappelé que 2015 correspondra à l'achèvement des travaux du centre socio-culturel et à son ouverture à l'automne prochain.

# Les cinéphiles **au rendez-vous de la 26e édition de Travelling**



Une quarantaine de personnes ont assisté début février à la projection, salle du conseil municipal, de «Nord», une comédie dramatique de Rune Denstad Langlo.
Cette soirée s'inscrivait dans le cadre du festival Travelling Oslo (3-10 février) qui mettait à l'honneur cette année le cinéma norvégien.
Ce partenariat avec Clair obscur, l'association porteuse de l'évènement, est désormais bien ancré dans le calendrier des animations vezinoises puisque la commune propose une projection depuis cinq ans désormais.

# **Équilibr'Âge :** des ateliers pour une trentaine de Vezinois



Dans le cadre du programme Bretagne Equilibre, le CIAS, la mairie et le CLIC Noroît ont organisé, en partenariat avec l'association Kiné Ouest Prévention, une action de prévention des chutes destinées aux personnes âgées. Financée par la CARSAT Bretagne et le Conseil Général 35, cette action était recommandée aux retraités, plus particulièrement recommandée aux personnes âgées de 75 à 85 ans.
Après une conférence de présentation, une trentaine de personnes a bénéficié de huit ateliers dispensés par Richard Ruau, conférencier et animateur «Equilibr'Âge».

## Abords des écoles : des travaux de sécurisation en réflexion

Des problèmes de stationnement existent autour des deux écoles aux heures d'entrée et de sortie de classe. La municipalité en est consciente et se montre très attentive à la sécurité des usagers et en particulier celle des enfants.
C'est à ce titre d'ailleurs que des aménagements ont été réalisés l'an dernier aux abords du groupe scolaire Éric Tabarly. Le début des travaux du centre d'activités socio-culturelles et le comportement accidentogène de certains automobilistes avaient conduit les services techniques municipaux à procéder à des travaux de sécurisation dès le démarrage du chantier.
La mairie rappelle qu'elle travaille en étroite collaboration avec les entreprises réalisant les travaux. Il leur a été expressément demandé de tenir compte des horaires d'entrées et de sorties du groupe scolaire pour effectuer les livraisons de matériaux et les manœuvres d'engins.
Néanmoins, il convient que chacun fasse preuve de prudence, tout particulièrement le temps de ce chantier.
Autour de l'école Notre Dame, l'accès au parking situé rue du Muguet a été modifié l'an dernier afin d'améliorer la visibilité des utilisateurs à l'entrée et à la sortie.
Les services municipaux travaillent actuellement sur un projet d'aménagement de voirie dans la rue du Muguet. Une rencontre est prévue prochainement avec les représentants de parents d'élèves afin d'évoquer avec eux cette problématique et de leur présenter différentes solutions d'aménagement.
Afin de désengorger l'entrée des écoles, il est rappelé que des parkings sont disponibles à proximité des écoles : rue du Muguet (à côté de l'école Notre Dame), contour de l'église (en face de l'Escale Jeunes), à côté de la mairie, le parking de la Cochardière et rue de Rennes, devant et derrière le centre commercial (61 places).



*Le stationnement autour de l'école publique est difficile aux heures de pointe.*



*Des réflexions sont actuellement en cours pour faciliter le cheminement piéton rue du Muguet.*

## Rennes Métropole fait installer deux points d'apport volontaire enterrés






Rennes Métropole a fait installer en mars des points d'apports volontaires enterrés sur la commune. Deux sites ont été retenus. Le premier est situé à l'entrée du parking du centre commercial. Ce point d'apport volontaire enterré a remplacé le conteneur à verre. Le deuxième se trouve rue du Lion d'Or, face à ceux existant en aérien (déchets ménagers, tri et verre). Le troisième point d'apport volontaire devait être installé au complexe sportif mais, pour des raisons techniques (présence de réseaux), il ne le sera pas. Un autre site est à l'étude.

# Frelon asiatique : **comment le reconnaître ?**

**Plusieurs nids de frelons asiatiques ont été signalés à l'automne dernier sur la commune. Faut-il faire des piégeages ? Comment l'identifier ? Éléments de réponses.**

Pour agir contre le frelon asiatique, espèce invasive, les apiculteurs du Groupements de Défense Sanitaire Apicole d'Ille-et-Vilaine et la FGDON 35 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles - ex-Fevildec) recommandent une lutte collective afin d'aboutir à une destruction efficace et rapide de tous les nids recensés. Le piégeage généralisé des fondatrices par les particuliers ne doit pas être préconisé, car aucune méthode sélective n'est disponible à ce jour. Le risque d'atteinte à la biodiversité et aux pollinisateurs est en effet bien réel. En 2015, des expérimentations de piégeage sont programmées en Ille-et-Vilaine par les apiculteurs mais uniquement dans les ruchers. Cela permettra un contrôle rigoureux, depuis les modalités de réalisation jusqu'aux résultats obtenus.

**Comment le distinguer du frelon européen ?**



- les pattes du frelon asiatique sont bicolores : noires près du thorax, et jaune citron en moitié extrême. Les pattes du frelon européen sont entièrement marron.
- le thorax du frelon asiatique est noir et velu. Celui du frelon européen est bicolore (marron et roux) et tout aussi velu.
- l'abdomen du frelon asiatique comporte un gros anneau orangé vers son extrémité vue de dessus. Celui de l'européen est entièrement jaune citron, ciselé finement de noir avec de fines gouttes noires.
- la tête du frelon asiatique est noire avec la face orange plus allongée, alors que celle de l'européen est brun roux avec la face jaune et plus arrondie.
- la femelle fondatrice du frelon européen est plus grosse (4 cm) que la femelle fondatrice de l'asiatique (environ 3 cm).

**Qui prévenir ?**
Si vous pensez avoir localisé un nid de frelons asiatiques, contactez la mairie. Un professionnel viendra authentifier leur présence et procèdera à la destruction du nid. Nids de guêpes, abeilles ou frelons communs, vous devez dans ce cas faire intervenir une entreprise spécialisée dont vous trouverez les coordonnées dans les Pages jaunes (rubrique « Destruction de nids de guêpes »). Le coût de l'intervention est à votre charge. Les pompiers n'interviennent qu'en cas de danger immédiat. Leur intervention est également payante.



# Ragondins : **piégeage record en 2014**

**L'an dernier, avec 163 ragondins et rats musqués pris au piège, les services techniques ont établi un record.**

Tout au long de l'année, Daniel Désévédavy et Pierrick Louazel, agents des services techniques municipaux, effectuent des piégeages de ragondins et de rats musqués dans sept lieux de la commune*.
En 2014, 163 nuisibles ont été pris au piège (141 ragondins et 22 rats musqués). Ce chiffre est en hausse régulière depuis plusieurs années. « *Il est important de lutter contre ces rongeurs,* précise Daniel Désévédavy. *En plus d'être porteurs de maladies comme la leptospirose ou la douve, ils causent en effet de gros dégâts aux structures (berges, digues...), aux cultures (céréales...) et à l'écosystème. Si nous ne les piègeons pas, leur population peut exploser : un couple de ragondins peut ainsi engendrer en deux ans au moins 90 individus.* »

** Chevillé, le Rouvray, les lagunes, la Petite Haie, la Touche Thébault, les Trois Marches et la Marche d'Olivet.*



*Daniel Désévédavy et Pierrick Louazel effectuent un relevé au Chevillé où 18 ragondins ont été pris au piège l'an passé.*

**Détail des prises par lieux :**
Chevillé > 18
Le Rouvray > 33
Lagunes > 12
La Petite Haie > 39
La Touche Thébault > 7
Les Trois Marches > 16
La Marche d'Olivet > 38

## Méfiez-vous **des chenilles processionnaires du pin**



Des cas de chenilles processionnaires du pin ont été observés sur la commune à la fin de l'hiver. La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon nocturne dont la femelle pond sur les aiguilles de pin entre le 1er juillet et le 15 septembre. Après éclosion, les jeunes chenilles vont se nourrir exclusivement d'aiguilles de pin. A partir de janvier-février, les chenilles descendent des pins en processions pour s'enfouir dans le sol où elles se transformeront en chrysalide. Responsables de réactions allergiques parfois graves, en raison de leurs poils urticants, les chenilles processionnaires du pin occasionnent également des dégâts aux arbres. Retrouvez plus d'informations à l'accueil de la mairie.

# Budget 2015 : une a

**Pour les nouveaux élus qui ont découvert ce document budgétaire, les méthodes utilisées pour son élaboration s'avèrent exceptionnelles, aussi bien en raison des dépenses et recettes transférées à Rennes Métropole qu'au désengagement de l'État dans le cadre de la contribution des communes au redressement des finances publiques.**

C'est dans un contexte particulier que s'est réalisé le budget 2015 lié notamment à la métropolisation, effective depuis le 1er janvier 2015 (lire Le Vezinois n°50). Ainsi, les compétences sur les réseaux, l'eau, l'assainissement et la voirie ont été transférées à Rennes Métropole (une convention de deux ans a été signée pour la voirie).

Si ce transfert de compétences n'entraîne ni perte ni recette supplémentaires, l'analyse du budget s'en trouvera modifiée.

**Anticiper les besoins futurs**

Les élus ont tenu compte des engagements budgétaires déjà pris, tant au niveau des projets en cours que des emprunts contractés sur quinze voire vingt ans. L'accroissement rapide de la population (+ 25% en cinq ans) amène la municipalité à anticiper les besoins futurs ou à faire face à ceux déjà existants : le centre d'activités socio-culturelles, les écoles et les espaces verts à entretenir...

Ce budget 2015 est impacté par le désengagement de l'État : les dotations globales vont diminuer, hors incidence de l'augmentation de la population, d'environ 45% sur trois ans, soit au global 390 000 € dont 65 000 € sur 2015, montant non définitif, l'État ne nous l'ayant pas encore communiqué.

Concernant l'endettement, le solde au 31 décembre 2014 s'élève à 2 770 000 €, soit 584 € par habitant pour une population INSEE 2014 de 4 745 habitants (voir graphique ci-dessous).

En fonctionnement, le budget prévisionnel s'élève à 4 272 878 € contre 3 827 999 € en 2014. Cette hausse de 444 879 € (soit 11,6% d'augmentation) résulte de différentes variations positives ou négatives : baisse de nos dépenses due à la métropolisation (- 88 000 €), à l'achat de livres et DVD comptabilisés en investissement (soit - 29 000 € en fonctionnement) mais aussi à une dépense exceptionnelle concernant le traitement des eaux usées (facture Beaurade), annulée par une recette exceptionnelle de fonctionnement correspondant à l'excédent du compte administratif «assainissement». La hausse des taux de cotisations, l'avancement en grades et en échelons, la revalorisation salariale des agents de catégories B et C, la création d'un poste d'Atsem à temps partiel pour la 5e classe de l'école publique, la modification du temps de travail d'agents suite à l'ouverture prochaine du centre d'activités socio-culturelles et la signature d'un contrat d'avenir aux services techniques entraînent une augmentation des frais de personnel.

**Pas d'augmentation de la fiscalité locale**

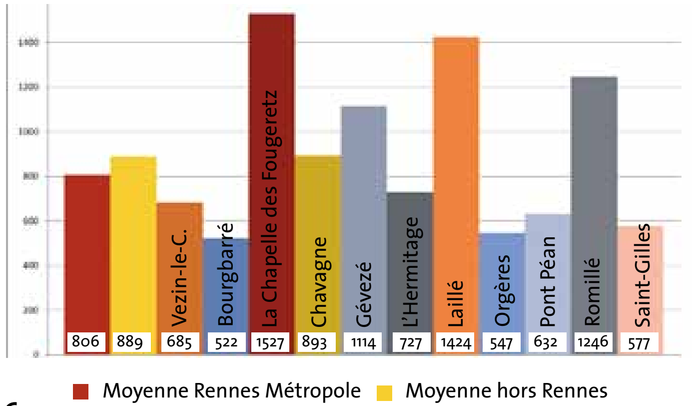
Des variations positives ou négatives de certaines recettes justifient une hausse modérée de nos recettes globales : baisse de l'attribution compensatrice due à la métroplisation (- 88 000 €) et baisse de la dotation forfaitaire liée au redressement des finances publiques (- 65 000 €). Comme indiqué plus haut, nous attendons une recette liée à l'excédent du compte administratif «assainissement» de 203 000 € et une augmentation des contributions directes due à la variation des bases fiscales (+ 124 000 €). Nous avons décidé de ne pas augmenter les taux communaux en 2015. Les recettes supplémentaires sont liées à l'augmentation des bases dues à de nouveaux logements et à l'indexation annuelle décidée par l'État.

En investissement, le budget prévisionnel est de 3 045 505 €. Le centre d'activités socio-culturelles, dont la construction a débuté en mars 2014, représente la part la plus importante des investissements 2015 (1 672 900 €). Les autres projets concernent la rénovation de la salle Armor (220 850 €), la participation à l'Avenue des Champs Bleus (120 000 €) et aux projets intercommunaux (salle de tennis à l'Hermitage et piste d'athlétisme au Rheu pour 92 600 €). Une particularité : la convention de mandat à Rennes Métropole à hauteur de 260 000 € qui figure en dépenses et en recettes. Le reste des dépenses concerne du matériel divers, les études de faisabilité et de renouvellement urbain, les espaces verts, la voirie, l'informatique et les écoles.

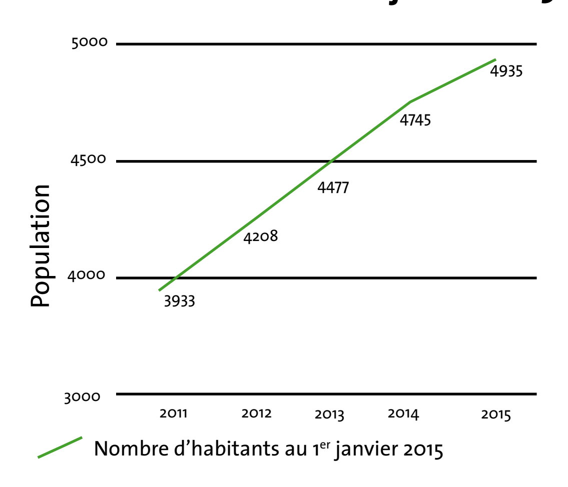
Peu de variation au niveau des recettes d'investissement par rapport à 2014 (voir graphique), l'équilibre se faisant par un emprunt qui sera réalisé en fonction de nos besoins réels.

*René-François HOUSSIN,*
*adjoint aux finances*

**Endettement par habitant pour les communes de 3 500 à 5 000 habitants au 31/12/2013 (Audiar)**




**Nombre d'habitants au 1er janvier 2015**



# nnée exceptionnelle

## Les principaux investissements **2015**

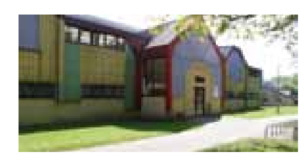
- Centre d'activités socio-culturelles (bâtiment, mobilier) :

**1 672 900 €**



- Rénovation de la salle Armor :

**220 850 €**



- Participation à Territoires (ex-RD 125 - Avenue des Champs Bleus) :

**120 000 €**



- Participation à des projets intercommunaux (salle de tennis à l'Hermitage et piste d'athlétisme au Rheu) :

**92 600 €**

Illustration



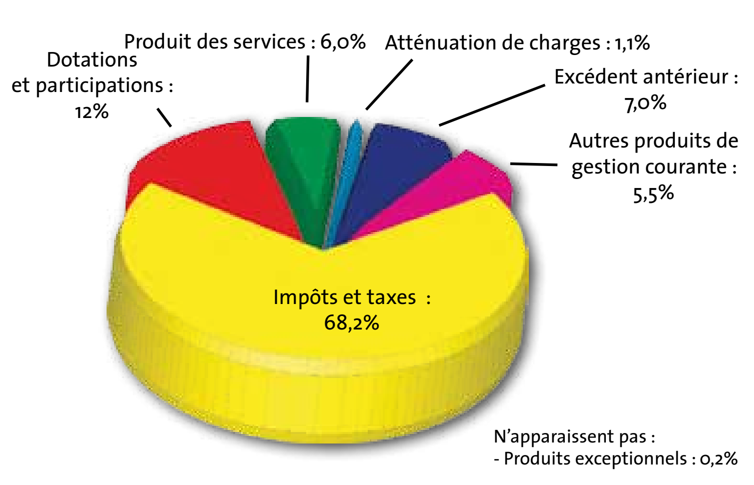
## Budget de **fonctionnement (4 272 878 €)**

### Répartition **des dépenses :**

Virement vers l'investissement : 10,8%
Opération d'ordre entre section : 3,7%
Charges générales : 19,2%
Charges financières : 3,0%
Autres charges : 14,5%
Charges de personnel : 48,4%

N'apparaissent pas :
- Dépenses imprévues : 0,2%
- Charges exceptionnelles : 0,2%

### Répartition **des recettes :**

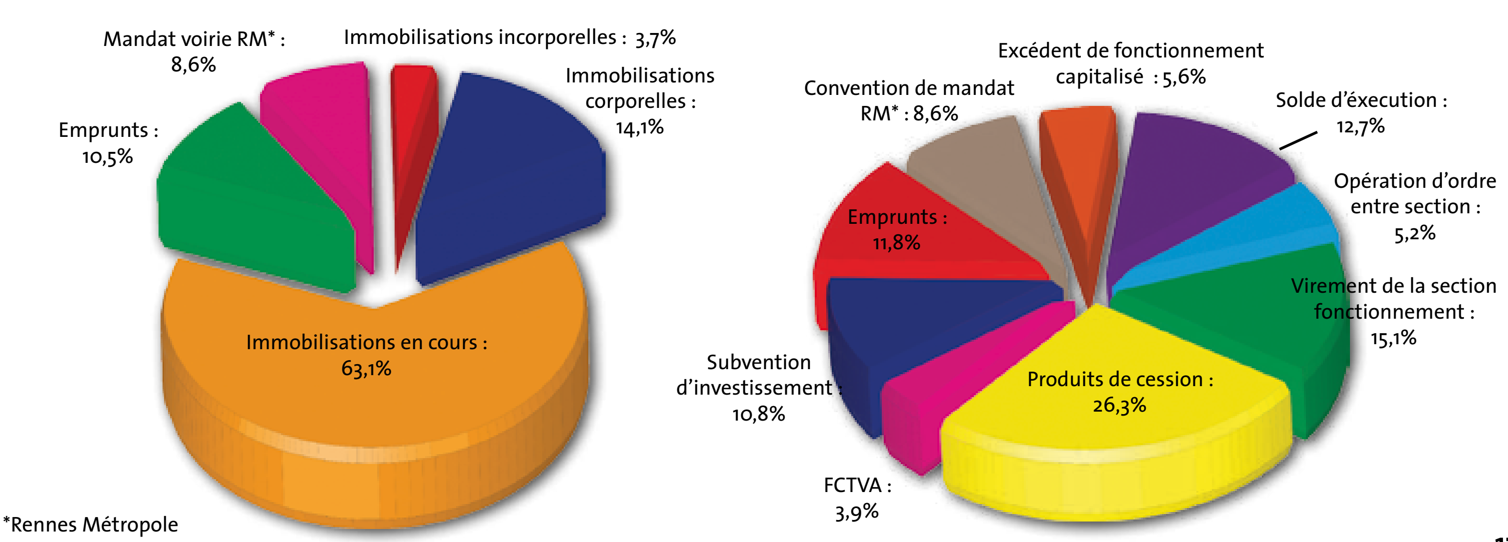



N'apparaissent pas :
- Produits exceptionnels : 0,2%

## Budget d'**investissement (3 045 505 €)**

### Répartition **des dépenses :**

### Répartition **des recettes :**




*Rennes Métropole

# La médiathèque municipale partage **ses ressources numériques avec celles de L'Autre lieu au Rheu**

Depuis quelques semaines, les médiathèque de Vezin-le-Coquet et du Rheu partagent leurs ressources numériques. L'objectif est de mutualiser les ressources afin de proposer un service de ressources numériques en ligne suffisant et répondant à la demande de nos publics.
Ces ressources étant relativement onéreuses, les communes de Vezin et Le Rheu mettent en place une politique concertée d'acquisition. Les ressources proposées dans chaque médiathèque seront différentes afin que les usagers puissent bénéficier d'un choix varié sur le territoire.

Ainsi, Vezin-le-Coquet offrira des ressources d'autoformation auxquelles s'ajoutera un service de médiation et d'accompagnement individuel. La médiathèque de Le Rheu quant à elle, a fait le choix d'orienter ses acquisitions numériques vers des ressources musicales, d'autres ressources d'autoformation et des livres numériques
Une présentation commune des ressources numériques sera proposée à Vezin-le-Coquet **le vendredi 24 avril à 19h et au Rheu le vendredi 29 mai à 18h30.**

## Canal des métiers
### (disponible sur 5 postes à la médiathèque)

leCanaldesMetiers.tv est l'espace de découverte des métiers d'avenir et des métiers qui recrutent. Le site a pour mission d'apporter aux jeunes et moins jeunes une culture sur les métiers, sur le monde du travail et de l'entreprise en vue de la construction et de la gestion de leur projet professionnel. Le site contient plus de 3000 vidéos et plus de 12000 métiers.

## Speaky Planet
### (disponible à la médiathèque et de chez vous)

SpeakyPlanet propose plus de 100 jeux conçus pour permettre à votre enfant d'apprendre une langue étrangère et devenir bilingue tout en s'amusant.
Grâce à son approche ludique, SpeakyPlanet donne aux enfants, même "peu scolaires", le plaisir d'apprendre une langue étrangère.

## 1D TOUCH
### (disponible à la médiathèque et de chez vous)

Première plateforme d'écoute de musique équitable gérée par des producteurs et créateurs indépendants.
1D Touch est une plateforme d'écoute de musique sur Internet centrée sur la création culturelle indépendante qui développe une modèle de rémunération équitable : la contribution créative territoriale. 1D Touch, c'est 2500 artistes et plus de 30 000 titres.



**Partenariat entre :**









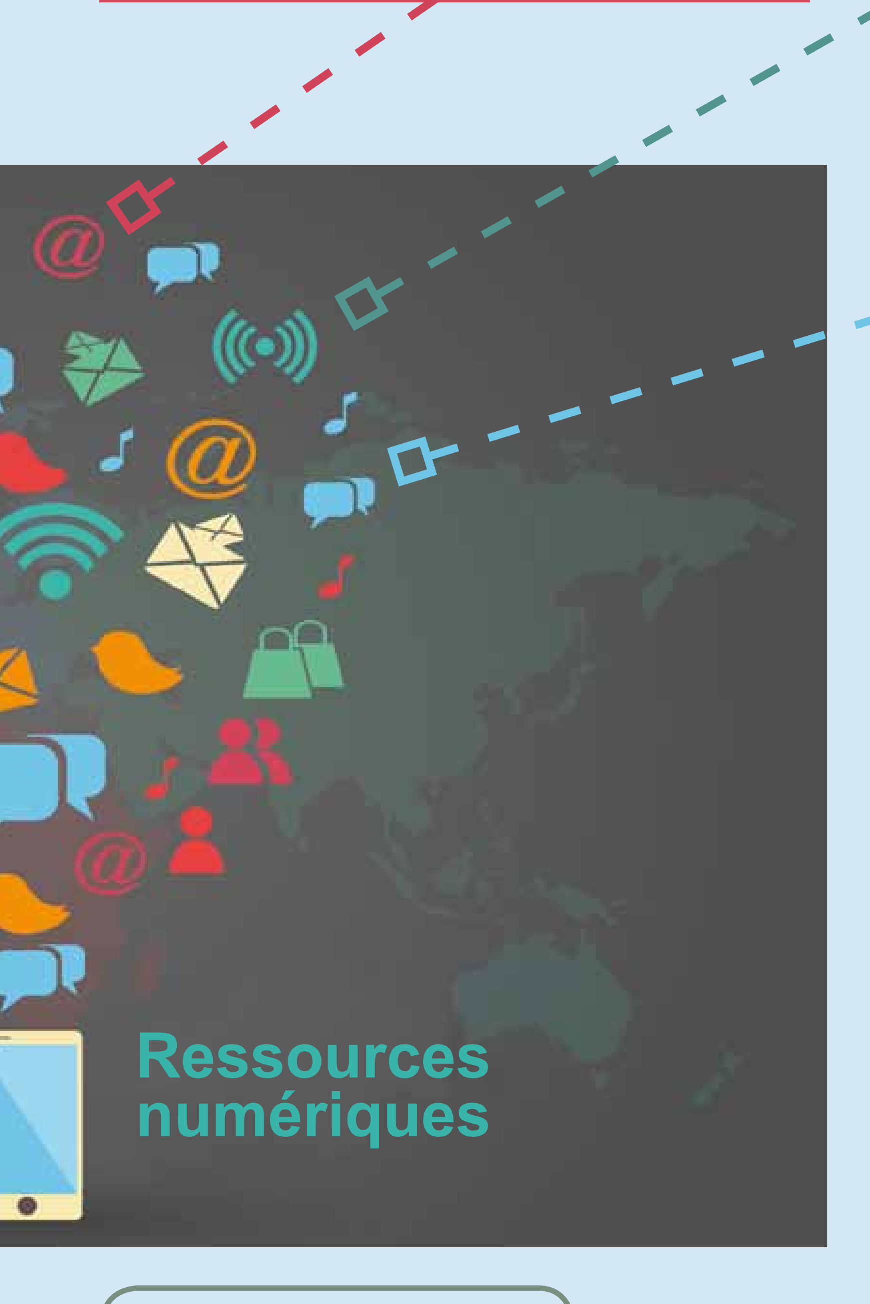

*Médiathèque municipale*
1, rue des Violettes
Tél. 02 99 78 71 04
bibliotheque@ville-vezinlecoquet.fr
Page Facebook :
médiathèque de Vezin-le-Coquet

### Tout apprendre
### (disponible à la médiathèque et de chez vous)

Site d'apprentissage en ligne, pour le développement des compétences personnelles.
De nombreux cours en ligne vous permettent de vous former dans les domaines suivants :
- Code de la route.
- Apprentissage de 20 langues (anglais, espagnol, allemand, anglais, italiens, arabe...).
- FLE (Français Langue Etrangère).
- Test dans 32 langues différentes (anglais, espagnol, allemand, anglais, italiens, arabe...).

### Projet Voltaire
### (disponible à la médiathèque et de chez vous)

Vous recherchez un test ou des exercices d'orthographe en français ? Le Projet Voltaire vous propose tout cela sous une forme ludique et fonctionelle. Vous effectuez en premier lieu un test d'orthographe en français afin de déterminer vos difficultés en règles de grammaire et d'orthographe. Vous passez ensuite aux exercices d'orthographe qui vous permettront de maîtriser progressivement les principales règles de grammaire et d'orthographe de la langue française. Grâce à ce test et à ces exercices, votre niveau en orthographe et en grammaire progressera rapidement.




### Presse en ligne
### (à la médiathèque du Rheu)

Accès à la presse en ligne sur tablette :
Ouest France, Le Monde, Le Figaro, Libération...

## Mais **aussi...**

### Portail de la Médiathèque

Depuis le début de l'année 2015, le nouveau portail de la médiathèque est en ligne !
Il vous permet de vous tenir informés des prochaines animations et des derniers coups de cœur mais aussi de consulter le catalogue.
Alors n'hésitez pas à vous adresser aux agents de la médiathèque afin de vous créer un compte lecteur (consultation des emprunts en cours, réservation, prolongation de prêt...). Ils vous expliqueront volontiers comment tout cela fonctionne. Des séances d'explications sont également organisées lors des ateliers numériques.

### Prêt de liseuses

La médiathèque a fait l'acquisition de liseuses numériques. Depuis le 1er février, trois d'entre elles, contenant une sélection de classiques ainsi qu'une dizaine de nouveautés littéraires (E. Carrère, K. Pancol...) sont empruntables par les abonnés de la médiathèque. Tous les trimestres, une dizaine de nouveautés sont ajoutées. N'hésitez pas à faire des suggestions d'achats.

### Tout doux avant l'ouverture du Tempo...

En vue de l'ouverture du futur équipement socio-culturel (le Tempo) et donc de l'organisation du déménagement, la médiathèque va revoir à la baisse son nombre d'acquisitions et diminuer ses évènements culturels jusqu'à la fin de l'été. La reprise normale se fera lors de l'ouverture de la future médiathèque. Merci de votre compréhension !

***HORAIRES D'OUVERTURE***
Lundi : 14h30-17h30
Mardi : 14h30-18h
Mercredi : 10h-12h30 & 14h30-18h
Vendredi : 14h30-21h
Samedi : 10h-12h30 & 14h30-17h

# Accueil de loisirs Les Korrigans : **le projet pédagogique**

**Les journées aux Korrigans sont bien remplies : accueil, temps libres, temps d'activités, repas, sieste... Pour organiser ces différents moments, l'équipe d'animation a travaillé sur le projet pédagogique de l'accueil de loisirs. Voici certains de ses objectifs.**

Partager des savoirs



Participer à la vie collective



Faire prendre conscience de son environnement



Respecter le rythme de chacun



Jouer et s'amuser avec les autres



Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie



**Accueil de loisirs Les Korrigans**
Rue du stade
Tél. : 02 99 64 79 50 - Courriel : leskorrigans@ville-vezinlecoquet.fr

# Toujours plus de participants **à l'Escale Jeunes**

## Des vacances d'hiver bien remplies

Les jeunes Vezinois sont nombreux à s'être rendus à l'Escale Jeunes pendant les vacances d'hiver. Malgré le froid, ils n'ont pas hésité à se réunir autour des diverses activités organisées : patinoire, sortie shopping, base ball, atelier cupcakes, karting et « soirée fluo » entre autres.





## Un séjour à Bains-sur-Oust du 27 au 31 juillet

Suite aux très bons retours enregistrés l'an passé de la part des jeunes et de leurs familles concernant le camp organisé à Feins, l'Escale renouvellera l'expérience cet été pour les 10-15 ans.
En effet, un séjour en tente de cinq jours et quatre nuits sera proposé du 27 au 31 juillet, au camping municipal de Bains-sur-Oust (situé à environ 60 kilomètres au sud-ouest de Rennes).
Sur place, les participants pourront bénéficier d'animations multiples : tir à l'arc, canoë-kayak, stand-up paddle et escalade sur roche naturelle.
Les jeunes auront également le plaisir de partir en excursion sur une demi-journée, dans le cadre d'une chasse au trésor en pleine nature !
Inscrivez-vous rapidement !

**Escale Jeunes**
Rue de Montfort
Tél. : 02 99 64 78 50
Courriel :
ktertrais@ville-vezinlecoquet.fr

## ÉCOLE NOTRE-DAME

### Des parents d'élèves investis dans la vie de l'école




*Le loto organisé par l'APEL le dimanche 8 mars a attiré un public très nombreux.*

Les élèves de l'école Notre-Dame ont de la chance : leurs parents s'impliquent encore et toujours pour que leur école vive et grandisse avec eux : ventes de gâteaux, matinées travaux, associations OGEC (Organisme de Gestion des Écoles Catholiques) et APEL (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)...

Au début du mois de mars, l'association de parents d'élèves de l'école (APEL) a organisé son désormais traditionnel loto. Merci à tous les parents ayant participé de près ou de loin à la réussite de cet événement. Les bénéfices récoltés cette année seront utilisés pour aider au financement d'une sortie scolaire de fin d'année pour les élèves de cycle 3 au Grand Parc du Puy du Fou. L'année dernière, cette manifestation avait permis d'offrir à tous les enfants un spectacle burlesque ainsi que des nouveaux jeux de cour (vélos pour les maternelles, panneau de basket pour les plus grands).

Le samedi 27 juin aura lieu la kermesse de fin d'année qui aura pour thème « Princesses et chevaliers ». Cet événement est lui aussi possible grâce à l'investissement de nombreux parents (voire même d'anciennes familles). La journée se terminera par un repas et une soirée dansante à la salle des fêtes. Tous les Vezinois sont bien sûr les bienvenus.

Nous en profitons pour remercier la municipalité pour la mise à disposition de la salle des fêtes plusieurs fois dans l'année, ce qui contribue à la réussite de toutes les manifestations menées, avec l'aide des parents, pour le bien des élèves de l'école.

**Contacts :**
OGEC :
Courriel :
ecolendvezin@gmail.com
APEL :
Sébastien Pigal (président) :
tél. 06 73 88 25 16
Courriel :
apelndvezin@gmail.com

## VIP (VEZIN IMPORTANT PERSON)



L'association théâtrale VIP (Vezin Important Person) vous propose une soirée cabaret le samedi 16 mai à 20h30 à la salle des fêtes. Cette soirée sera l'occasion de découvrir le travail réalisé par la section improvisation. Venez nombreux ! Entrée gratuite (participation libre).

**Contact :**
Courriel :
assovip35132@hotmail.com

## ASSOCIATION MUSICALE DE VEZIN

### Les accordéonistes animent les vœux à la population



*Martine Richard (troisième à partir de la droite) et six de ses élèves ont animé la première partie des voeux du Maire à la population.*

Le 12 janvier dernier, la classe d'accordéon de Martine Richard, accompagnée d'un claviériste, ont animé la soirée des vœux à la population vezinoise.

Malgré l'actualité morose dûe aux évènements récents, l'instant musical de « Bella ciao » et bien d'autres airs de la chanson française interprétés par les six musiciens auront donné, on l'espère, un peu de bonheur à tous.

La dernière soirée musicale à la médiathèque a eu lieu le vendredi 20 mars. Quelques élèves pianistes et guitaristes ont proposé un divertissement musical au public entre 19h et 20h. Un petit quizz musical a conclu la soirée. Le prochain rendez-vous est fixé au vendredi 22 mai. Venez nombreux !

**Contacts :**
tél. 06 76 61 81 16.
Courriel :
musique.vezin@amv.asso.fr

## ASSOCIATION EFFICIENCE EMPLOI (A2E)

### A2E, pour développer une dynamique d'entraides



*De g. à d. : Hugues Doche, Christian Goulias, Estelle Coudray, Nicolas Hérard et Anne Malapert.*

L'A2E a tenu, fin janvier, son assemblée générale, au terme de sa première année d'existence. Créée en avril 2014, à l'initiative de son fondateur Hugues Doche, l'association préconise l'entraide à des fins professionnelles. Ses membres ? Des professionnels issus des métiers du conseil, de la formation et de l'insertion professionnelle qui, partant du constat que les mutations économiques, depuis 2008, les incitent à s'adapter comme à anticiper l'évolution de leurs compétences, ont décidé de se regrouper pour s'entraider dans leurs projets. « *Nous sommes partis du constat qu'ensemble, nous étions plus forts, dans nos métiers si proches, si complémentaires* », explique Christian Goulias, membre actif et co-fondateur d'A2E. « *Pourquoi ne pas, dès lors, se rassembler et se construire en réseaux ? Par la mutualisation de nos connaissances et des moyens mis en œuvre, nous pouvons lever nos contraintes respectives et accompagner ainsi tout adhérent en recherche et/ou en création de projets ! Le but est de collaborer, de nous soutenir pour consolider nos devenirs professionnels* ».

Pour se faire connaître du grand public, A2E envisage, en 2015, de participer à des forums professionnels, à des débats mais aussi de créer ses propres événements, conférences sur divers thèmes (réforme de la formation professionnelle, flexisécurité...).Actuellement, ses membres se réunissent périodiquement, en groupes de travail et, grâce aux salles mises à disposition par la mairie, préparent ces séances de réflexions... « *On s'interroge sur nos attentes. On échange. On bâtit progressivement, avec cette convivialité qui nous unit*, témoigne Christian Goulias. *L'idée est de créer et de stimuler une pépinière de compétences qui profitera à tous les adhérents et servira, à terme, l'emploi et/ou la création d'activités nouvelles* ».

**Contacts :**
Tél. 06 24 17 79 07
Courriel : contact@a-e-emploi.com
Site Internet : www.association-efficience-emploi.com

### Laurent Gallet : « *j'espère développer mon réseau* »

Laurent Gallet a rejoint en début d'année A2E par l'intermédiaire de « *(son) réseau professionnel* ». Après avoir achevé une formation de conseiller en insertion professionnelle, le rennais se retrouve désormais sur le marché du travail. Grâce à A2E, il espère « *développer (ses) relations* » et ses compétences avec d'autres professionnels qui travaillent dans le même secteur d'activité. « *Beaucoup de choses ont été réalisées dans ces domaines mais il reste tellement à faire !* »

## VEZIN FITNESS

### Sport, convivialité et bien être au programme !



**Moments d'échanges et de convivialité**

Notre assemblée générale, le 30 janvier, a rassemblé de nombreux et fidèles adhérents. Merci encore à vous pour votre participation. Cette rencontre annuelle a permis d'approuver à l'unanimité le rapport moral et financier 2014 (à noter qu'il n'est pas prévu d'augmentation cette année).

La soirée s'est clôturée autour d'une galette des rois, tradition oblige !

**Apologie du sport**

On ne le répètera jamais assez : pratiquer une activité sportive est indispensable pour garder un moral d'acier. En effet, lorsque l'on bouge, l'organisme secrète notamment des endorphines, médicament naturel anti-stress à utiliser sans modération.

Nous avons tous besoin de partage et d'échanges, mais aussi de prendre du temps pour soi en s'aménageant des parenthèses de bien-être.

Alors, venez vite nous rejoindre à VEZIN FITNESS. Il n'est jamais trop tard pour prendre de bonnes résolutions et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons (cours d'essai gratuit et inscriptions tout au long de l'année - barème adapté) !

Sportivement vôtre.

**Contacts :**
Evelyne Dauvergne (présidente) : 06 81 40 16 73
Courriel : dauvergneevelyne@yahoo.fr
Blog : taper « VEZIN FITNESS »



## GOÛTS ET SAVEURS VEZINOIS

### Salon des Gourmets les 11 et 12 avril

L'association Goûts et saveurs vezinois organise les 11 et 12 avril son salon des Gourmets, salle des fêtes. Plusieurs associations locale se sont associées à cet événement pour propose la première édition de Vezin en fête ! Expositions, projection ou encore théâtre sont au programme.

*Découvrez le détail de la programmation en dernière page de ce magazine, rubrique « A l'agenda ».*

## VEZIN ACTIVITÉS LOISIRS

### «Café Tricot Crochet», nouveau rendez-vous mensuel



La nouvelle présidente élue, Monique Gratch propose à l'association des activités toujours aussi plaisantes que conviviales, assistée et soutenue par un nouveau bureau.
Une nouvelle activité doit voir le jour au printemps prochain : « Café Tricot Crochet ». Cette activité, mensuelle dans un premier temps, s'adressera à tout tricoteur/tricoteuse confirmé ou plus que débutant !
De bout de laine en aiguille, si cela vous tente, venez tricoter du lien social à Vezin-le-Coquet. Nous vous assurons d'un ouvrage réussi, les mailles perdues seront retrouvées.
Par ailleurs, les activités du mardi-après midi continuent, naturellement patchwork, broderie, tricotage, diététique, mosaïque, cartonnage, décorations diverses et puis cours de pâtisserie avec le célèbre Kouing Aman de M. Beudin.

**Contacts :**
Courriel : val.vezinactivitesloisirs@laposte.net
Tél : 02 99 64 74 61.

## CLUB PHOTO VIDÉO

Le club Photo Vidéo participera à « Vezin en fêtes » les 11 et 12 avril. Ses membres présenteront une exposition photo sur le thème des goûts et des saveurs.
L'association prépare également une exposition photos sur le Cambodge à l'occasion de la « Fête du monde », organisée le samedi 25 avril, par l'association Les Champs Bleus.

**Contacts :**
Daniel Poupard (président) : 02 99 64 55 44.
Courriel : daniel.poupard@wanadoo.fr



## L'AMITIÉ VEZINOISE

### Toujours plus d'activités




*«Le 5 novembre 1972, à l'initiative de Mme Madeleine Goyet et M. André Tiengou, conseillers municipaux et avec l'approbation de M. Rahn, Maire, se sont réunis dans une des salles du rez-de chaussée de la Mairie, les habitants de la commune de Vezin-le-Coquet retraités ou âgés de plus de 65 ans, et désireux de se grouper en une association de solidarité, de loisir et de culture.»*
Voila ce que l'on peut lire au début du premier compte-rendu de l'association «Vieux Amis de Vezin».
Que de chemin parcouru depuis 42 ans, que de membres ayant participé à la vie du club pendant toutes ces années. Nous voici début 2015, L'Amitié Vezinoise a tenu sa 42e AG!
L'organisation que nous avons mise en place au sein de l'association a permis de proposer de nouvelles activités qui répondent aux attentes des vezinois. Mais en 2015, il nous faut consolider cette nouvelle image, plus dynamique, plus ouverte, tout en portant nos efforts sur le renouvellement des responsables, la vitalité de notre association et la participation de nos adhérents aux activités.
La venue de 6 nouveaux membres au conseil d'administration est un atout. Un autre est de pouvoir travailler avec des clubs du canton, pour organiser des sorties ou voyages d'exception (en 2015, des voyages au Vietnam et au Cambodge, dans le Lubéron, à l'île de Ré, à Corfou et au barrage de Guerlédan seront organisés).
La société évolue, les nouveaux retraités également. Notre association doit donc suivre ces évolutions et s'y adapter. Pour s'ouvrir aux autres, pour changer nos habitudes, pour diversifier nos activités et animer notre commune, un projet est essentiel. L'organisation en commissions, l'information et la communication, le travail en partenariat avec les acteurs locaux : autant de bases pour consolider l'action de notre association.

**Contacts :**
Gérard Dejour: 06 42 08 06 85
Courriel : amitie.vezinoise@gmail.com

Composition du C.A. 2015
Président : Gérard Dejour.
Vice-Présidente : Odile Moullec.
Secrétaire : Liliane Hatteville
Secrétaire-Adjoint : Henri Rulouin.
Trésorière : Mireille Souflet.
Trésorière-Adjointe : Annick Jalu.
Membres : Marie-Thérèse Beaugendre, Jocelyne Bigot, Marie-Jeanne Billy, Didier Perrichon, Alain Trivaleu, Catherine Vilallongue, Michèle Corbes, Françoise Maurin, Louise Morin.

## LA COMPAGNIE DE THALIE

### « Merci du cadeau » enregistre un nouveau succès



Apres le succès de sa dernière pièce, « Merci du cadeau », la Compagnie de Thalie adresse ses remerciements.
La Compagnie de Thalie, ce n'est pas simplement dix comédiens mais vingt adhérents qui s'investissent dans différentes taches pour aider à ce succès : merci !
C'est aussi une quinzaine de bénévoles qui réalisent les décors, les travaux de couture, l'accueil du public, participant aussi à ce succès : merci !

Toutes ces personnes réunies forment la grande famille de la Compagnie de Thalie, la plus grande fierté de son président, Daniel Désévédavy.
Pour maintenir la bonne santé de la compagnie de Thalie, merci enfin au public, qui nous soutient depuis quatorze ans.

**CONTACTS :**
Site Internet : http://lacompagniedethalie.free.fr
Courriel : compagniedethalie@orange.fr




*Joseph Letard (à g.), Béatrice Lefeuvre et Daniel Désévédavy, membres de la Compagnie de Thalie, ont remis un chèque de 1 173 € à Isabelle Guinic et Romain Leheurtheux, responsables de l'association TUBA (Trait d'Union Bol d'Air).*

Cette année encore, la Compagnie de Thalie a reversé une partie de sa recette à une association. Ses membres avaient choisi l'association Trait d'Union Bol d'Air (TUBA) qui accueille pendant les week-end, vacances et bientôt en semaine, des enfants et adultes autistes ou polyhandicapés dans le cadre de ses services de répit.

La somme de 1 173 € remise par la Compagnie de Thalie servira à financer du matériel de psychomotricité pour la future maison de l'association.

**CONTACTS :**
Site Internet : www.admr35.org/admr/tuba-trait-d-union-bol-d-air/
Courriel : tuba@admr35.fr

## TI MADRAS

### L'association recrute des musiciens et des danseurs

L'association Ti Madras existe depuis 2011. C'est un groupe de musiciens dont le but est de mettre en valeur la culture afro-antillaise par de la musique de carnaval. Ti Madras anime vos rues et/ou vos manifestations diverses par une musique folklorique antillaise composée habituellement de percussions (caisse claire, batterie...), de ti-bois, de chachas... Mais d'autres instruments (trompette, trombone) apportent un plus. C'est un ensemble musical à l'image des bagads mais version antillaise et plus ou moins associé à des chants et de la danse.
Ti Madras est actuellement à la recherche de nouveaux membres désireux de jouer un instrument, expérimentés ou non, ou souhaitant danser et qui ont envie de vivre et de faire vivre une ambiance bon enfant sur des rythmes antillais. La cotisation annuelle est de 35 €. Les répétitions ont lieu un samedi sur deux à la salle du Lozeret. Mais selon les besoins de l'association, les répétitions peuvent être hebdomadaires.



*Mickaël Bérénice, président de l'association.*

**CONTACTS :**
Mickaël Bérénice (président) : 06 71 23 95 36.
Courriel : ti.madras@gmail.com

## AVENIR SPORTIF DE VEZIN

### Un nouveau bureau pour l'ASV

L'Avenir Sportif de Vezin-le-Coquet, c'est quatre sections bien connues des adhérents et des Vezinois : football, tir à l'arc, basket et badminton.
Ce qu'on sait parfois moins c'est qu'il s'agit bien d'une seule et même association. Son conseil d'administration vient de désigner un nouveau bureau pour gérer les affaires communes et représenter l'association dans les échanges avec la mairie, les organismes publics et l'Office des Sports .
Le nouveau bureau ASV se compose ainsi : Sylvain Pleyber, président ; Elsa Renouard, Eric Poupard, Ugo Cacaly et Michel Jarnoin, vices présidents ; Guy Bonnardel, secrétaire ; Gérard Gallenne, trésorier. Thiebault Menez (badminton) Vincent Choupeaux (basket), Papa-Mor Khoule (football) sont les animateurs salariés.
Au-delà de cette équipe d'expérience, l'ASV compte sur l'investissement de ses adhérents dans les nombreuses activités proposées. Si vous êtes intéressé(e) de rejoindre nos bénévoles, faites-vous connaître auprès des animateurs et des responsables de section !

**CONTACT :**
Courriel : asv.bureau@gmail.com



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

### Des effectifs stables



La saison de gymnastique volontaire 2014-2015 bat actuellement son plein au sein de notre club riche de 132 adhérents, soit un nombre identique à celui de la saison précédente.
Comme cela a été indiqué dans le numéro du Vezinois de l'automne 2014, un cours supplémentaire a été mis en place le mardi matin dès la rentrée de septembre et se poursuivra jusqu'aux vacances de printemps. C'est donc six cours qui sont proposés chaque semaine (hors vacances scolaires) à la salle des fêtes par 4 animateurs diplômés : le lundi à 20h30, le mardi à 9h30 et 10h45, le mercredi à 18h30 et le jeudi à 9h30 et 20h30.
La cotisation pour la saison en cours est de 75 € et permet d'assister à 5 de ces 6 cours (un seul cours au choix le mardi).
Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 5 décembre à 20h30 à la salle polyvalente et comprenait à la fois une assemblée générale ordinaire, identique à celles des années antérieures, et une assemblée générale extraordinaire consacrée à la mise à jour de nos statuts. Comme lors des précédentes saisons, cette assemblée générale fut un succès dans la mesure où 90 membres y étaient présents ou représentés, témoignant ainsi du maintien de leur confiance dans l'équipe dirigeante.
Les différents rapports présentés (moral, d'activités et financier) et le projet de budget 2015-2016, incluant une cotisation portée à 78 €, ont été approuvés à l'unanimité.
Il nous paraît également nécessaire d'insister sur l'implication du club dans le dispositif de la carte « Sortir ! » qui permet à ceux dont les ressources sont les plus faibles de bénéficier d'un tarif d'adhésion privilégié. Sept adhérents en sont actuellement bénéficiaires et ceux qui seraient intéressés peuvent recueillir toutes les informations nécessaires auprès de notre association.
Voilà une raison supplémentaire pour venir nous rejoindre et pratiquer une saine activité physique en sachant que nous prenons les inscriptions tout au long de la saison.

**Contacts :**
Monique Baque : 02 99 64 50 45.
Michel Dutour : 02 99 64 71 98.




## ASV - Section Tir à l'arc

### Les bons résultats des archers vezinois




Pour la section tir à l'arc de l'ASV, offrir la possibilité à chacun de pratiquer le tir à l'arc est une priorité. Le club s'est donc investi depuis plusieurs années dans la formation d'entraîneurs auprès de la FFTA. Il dispose à ce jour de 3 entraîneurs diplômés (deux entraîneurs 1 et un entraîneur 2) et trois nouveaux entraîneurs sont en cours de formation.
**ETD : école de tir départementale**
La qualité de l'enseignement a permis cette année à 4 archers de l'AV d'être sélectionnés pour participer à l'ETD (Ecole de tir Départementale). Cette école est organisée par le Comité départemental (CD35) et proposée aux meilleurs jeunes archers du département sélectionnés par rapport à leurs résultats en compétition au cours de l'année sportive précédente ainsi qu'à leur motivation. L'ETD comporte 4 sessions de stage de 2 à 3 jours pendant les vacances scolaires.
Compétiteurs
Le club s'appuie très fortement depuis plusieurs années sur une équipe de jeunes compétiteurs auxquels s'est jointe cette année une équipe adultes en poulies. Nos compétiteurs participent d'octobre à fin janvier à de multiples concours indoor dans le département dans l'attente de la saison extérieure, la compétition officielle de la Fédération. Le bilan de la saison indoor 2014-2015 est très positif. Nos archers totalisent 19 podiums individuels et 18 par équipes. Sur ces 37 podiums, six viennent récompenser nos sportifs lors des championnats départementaux et régionaux (2 en individuels et 4 par équipes). Mention spéciale à notre équipe Cadets-juniors Féminines qui est récompensée à 3 reprises lors des championnats de fin de saison. Après les vacances de février, nos archers ont repris le chemin de l'entraînement pour préparer la saison extérieure qui reprend en avril.
**Challenge CD35**
Depuis plusieurs années, le club participe activement au Challenge jeunes et adultes organisé par le CD35. Ce challenge rassemble plusieurs clubs du département qui s'affrontent pas équipe lors de deux manches qualificatives et une manche finale. En 2014, nos deux équipes engagées sont montées sur la deuxième marche du podium. Comme l'an passé, l'ASV prendra à sa charge l'organisation d'une des trois manches. Elle se tiendra sur le terrain de foot les 6 et 7 juin. Venez nombreux à cette compétition et soutenir nos archers !

**Contacts :**
Site Internet : http/as-vezin-tiralarc.clubeo.com
Courriel : tiralarc.vezin@gmail.com

## LES COPAINS DE LA PLANCHE

### Succès du premier «P'tit Festi'Bal»



Ce premier « P'tit Festi'Bal » a enchanté les danseurs par le mélange de musiques des terroirs : breton, poitevin, berrichon et aussi des musiques venant d'autres contrées plus lointaines avec des airs suédois, irlandais et scandinaves. Plus de 300 entrées pour le bal animé par des groupes composés de musiciens professionnels (CIAC boum, Martin Coudroy, Marc Anthony, Carrer et Valente). En après-midi, deux stages étaient proposés pour se familiariser (ou revoir) les pas des danses pour quatre vingts danseurs inscrits. Ce fut une réussite par sa diversité et la qualité des musiques proposées et appréciées des danseurs dont certains sont venus des régions voisines et d'Île de France. M. le Maire et son épouse ont apprécié « *l'énergie de cette belle jeunesse* » et ont félicité les organisateurs (« P'tit festival » et les Copains de la Planche) pour leur dynamisme et leur initiative.

**CONTACTS :**
Armelle Pion (présidente) :
06 82 37 25 12.
Courriel :
copainsdelaplanche@free.fr

## AVENIR SPORTIF DE VEZIN - SECTION BASKET



La section basketball de l'ASV organise pour la 3e année consécutive la grande braderie de printemps qui se déroulera le dimanche 31 mai en centre-ville (contour de l'église). Des permanences d'inscriptions auront lieu à la Maison des Associations et de la Culture les mercredis 29 avril, 13, 20 et 27 mai de 17h à 19h, les vendredis 22, et 29 mai de 17h à 19h, et les samedis 25 avril, 23 et 30 mai de 10h à 12h. L'an passé, 318 emplacements avaient été réservés. Le tarif est fixé à 3 € le mètre linéaire. La braderie n'accueille pas de professionnels. Restauration possible sur place.

**CONTACTS :**
Inscriptions : 06 95 72 47 35.

## LA VALLÉE VEZIN

### A vos agendas pour une sortie en famille ou entre amis !



Envie de bouger ? L'association de la Vallée et son président vous ont préparé une liste d'activités de loisirs. L'association a ainsi organisé une sortie pêche dans la baie du Mont Saint Michel, le 21 mars, à l'occasion de la «marée du siècle», annoncée «spectaculaire». Ce type de marée se reproduit tous les 18 ans. La différence entre la hauteur de la pleine mer et celle de la basse mer peut atteindre plus de 14 mètres. Le service hydrologique et océanique de la Marine, appellait ainsi à la «prudence».
Par ailleurs, une visite de la ferme de la Bintinais est prévue. L'occasion de découvrir l'exposition sur « Le cochon », une histoire bretonne qui croise les approches historique, ethnographique, zootechnique, artistique... Sans oublier la biodiversité domestique ou encore la traversée, à son rythme, de cinq siècles de notre histoire...
L'association vous propose aussi une rencontre avec les habitants des Champs bleus afin de se retrouver autour d'un pique-nique et de jeux pour les enfants.
Vous souhaitez découvrir le patrimoine vinicole de notre pays, les spécificités d'un terroir, les spécialités des régions ? Réservez dès à présent le week- end du 11 et 12 avril. L'association goûts et saveurs vous présentera ses différentes activités en lien avec l'œnologie et la gastronomie.
Vous souhaitez voir de magnifiques décors et mise en scène ? Vous êtes passionné(e) de théâtre ? Une sortie culturelle vous sera aussi proposée à Rennes.
Il y a forcément de quoi vous divertir. Alors, faites votre choix !

**CONTACTS :**
Jean-Pierre Croq (président) :
06 04 47 05 59.
Courriel :
president.lavallee@gmail.com

## LES CHAMPS BLEUS

### Fête du Monde : le Cambodge à l'honneur le 25 avril

Après le Maroc l'an dernier, l'association Les Champs Bleus met à l'honneur le Cambodge fin avril à l'occasion de la deuxième édition de la Fête du Monde. Cet évènement se déroulera le samedi 25 avril à l'EHPAD et à la salle des fêtes. Expositions et initiations diverses (langue khmère, calligraphie et origami), promenades et repas festif sont au programme de cette journée.

*Découvrez le détail de la programmation en dernière page de ce magazine, rubrique « A l'agenda ».*

## PÉTANQUE CLUB VEZINOIS

### Téléthon : un chèque de 765 € remis à l'AMF



*Les lauréats du concours organisé à l'occasion du Téléthon en compagnie de Jacques Hatteville, président du Pétanque Club Vezinois.*

La période hivernale se termine avec le retour des beaux jours. Comme chaque année, elle a vu l'organisation, par le Pétanque Club, de huit concours en salle. Mardi 2 décembre, l'un d'eux était consacré au Téléthon, et ce sont 41 triplettes locales et des clubs de la région qui se sont affrontées en quatre parties dans une excellente ambiance. L'intégralité des mises et une partie des recettes buvette ont été reversées à l'A.F.M. pour une somme totale de 765 €. Retenons pour mémoire que ce sont Y. Nedellec, D. Goltais (Bourg des Comptes) et J. Rouzau (Betton) qui se sont imposés (photo ci-dessus).
Après la journée départementale de formation réservée aux «Féminines», organisée à Vezin-le-Coquet le 22 février, les compétitions d'été vont maintenant reprendre leur cours habituel. Le Pétanque Club Vezinois y sera encore bien présent. Deux équipes masculines disputent le championnat départemental des clubs «seniors» dont le coup d'envoi a été donné le 15 mars. Aux mêmes dates que les «seniors», les «féminines» disputeront également leur championnat des clubs.
Parallèlement, trois formations «+ de 55 ans» défendront les couleurs du club dans le championnat départemental des clubs réservé à leur catégorie, avec cette année l'accession de l'équipe «1» en première division, après son titre de champion d'Ille-et-Vilaine de deuxième division remporté en 2014. Enfin, le club sera représenté par deux équipes en coupe d'Ille-et-Vilaine.

**7e édition du Challenge Michel Boisivon le 4 juin**

Le Challenge Michel Boisivon sera organisé le jeudi 4 juin, pour la septième fois, et réunira, comme les autres années, de nombreuses triplettes qui se disputeront le trophée tout au long de la journée.
Bien entendu, il ne faut pas oublier les traditionnels concours, ainsi que les championnats départementaux par formation lors desquels nos individuels, doublettes, triplettes, ou doublettes mixtes défendront leurs chances.
La saison «extérieur» à Vezin se terminera par une journée championnat des clubs «Seniors» et «Féminines» le dimanche 4 octobre.

**CONTACTS :**
Site Internet :
http://petanque-vezin.clubeo.com
Courriel :
vezin@petanquejp35.fr

## CORNES DE GAZELLE ET COMPAGNIE

### De la magie pour la fin de l'année !



Le mardi 23 décembre, l'association Cornes de gazelle et compagnie a proposé un spectacle de fin d'année aux adhérentes et à leurs enfants.
Dans la salle Bleue, «Mimi le clown» est entré en scène pour la plus grande joie des grands et des petits.
Les enfants ont participé sans hésitation et ont pu se déguiser en magicien et en clown pour un spectacle interactif.
A la fin de l'animation, les sculptures sur ballons ainsi que le goûter offert ont eu beaucoup de succès.

**CONTACT :**
courriel :
elhasnaoui_bouchra@yahoo.fr

## ÇA TOURNE !

Fort de son succès, le rendez-vous « Ciné P'tit Dèj » de l'association Ça Tourne ! continue de faire des émules ! Toujours sur le même principe, les vezinois sont accueillis une fois par mois le dimanche matin à 10h autour d'un café croissant. C'est un moment d'échanges et de convivialité afin de discuter du cinéma et bien d'autres choses encore !
Après une introduction documentée sur des anecdotes et sur la réalisation, le public découvre le film projeté. Le titre du film est dévoilé juste avant la projection mais quelques indices sont donnés sur le site : http://catourne.jimdo.com
Prochaines dates : 5 avril, 10 mai, 14 juin.
Notez bien, un dessin animé surprise vous sera projeté le dimanche 7 juin à 16h autour d'un « Ciné Goûter ».

**CONTACT :**
Courriel : catourne35@free.fr



# La majorité municipale

Le 1er trimestre est chaque année la période pendant laquelle les élus se retrouvent plus que d'ordinaire pour décider des orientations à prendre pour l'année qui vient, dans un contexte budgétaire contraint. La baisse des dotations de l'État impacte forcément les finances communales qui restent saines, sans toucher à la fiscalité locale. Cependant, il est parfois des charges dont nous nous passerions bien, notamment les frais d'avocat : plus de 8 000 € l'an dernier suite aux plaintes déposées à grand bruit avant les élections municipales, plaintes depuis retirées en toute discrétion… Nous venons de voter le 23 mars dernier le budget 2015. Il est conforme avec nos engagements proposés il y a un an, lors des dernières élections, et guidé par notre volonté de faire de Vezin-le-Coquet une ville où il fait bon vivre tous ensemble.

**Il y a 1 an, nous nous engagions…**

Nous nous engagions à imaginer comment nous vivrons les prochaines années. Nous relevons chaque jour les défis que nous impose la croissance de notre cité. Nous anticipons les besoins, notamment en matière d'équipements publics et d'offres de services, avec la rénovation de la salle Armor et la réalisation du Tempo, le nom que vous avez choisi pour notre centre d'activités socio-culturelles. Nous nous engagions à redynamiser le centre. Nous réfléchissons, avec l'aide d'un cabinet rennais, à l'aménagement futur de notre centre, avec une offre commerciale et de logements lui donnant plus de vie. C'est un chantier qui se fera sur de nombreuses années, en concertation avec la population, sans précipitation. Nous nous engagions à développer les liens. Le centre d'activités socio-culturelles sera un lieu de rencontre entre habitants, entre générations, entre quartiers. Nous nous engagions à développer les projets intercommunaux. Les courts de tennis de l'Hermitage et la piste d'athlétisme du Rheu en sont la concrétisation. Nous nous engagions à développer Vezin dans le cadre du développement solidaire et durable. Le respect de notre environnement est une priorité municipale depuis fort longtemps, notamment avec le zéro produit phytosanitaire sur le domaine public. C'est aussi la solidarité, et nous avons, par exemple, pour les tarifs du restaurant scolaire, souhaité accentuer l'effort de solidarité envers les plus démunis tout en diminuant l'effort demandé aux plus aisés. Nous avons également abaissé les tarifs des activités périscolaires, dès juillet dernier, et maintenu la gratuité des TAP. Nous nous engagions à soutenir le monde associatif. Malgré un budget contraint, le niveau des dotations aux associations a été maintenu, et la rénovation de la salle Armor amorcée. Nous nous engagions à poursuivre l'écoute et la concertation. Le choix du nom du centre socio-culturel, la mise en place dans le Vezinois d'un encart « Vous avez la parole », la disposition à l'accueil de la mairie d'une boite à suggestions, les réunions publiques sur tous les sujets qui impactent notre ville en sont l'illustration. Et prochainement, vos élus de quartier se présenteront à vous, ils seront vos relais, au plus proche de vos préoccupations.
Pour faire de Vezin-le-Coquet une ville où il fait bon vivre, tous ensemble, nous agissons !



# Vous avez **la parole !**

**Nom :** ...........................................................
**Prénom :** .......................................................
**Adresse :** .......................................................
**Téléphone :** ...................................................
**Courriel :** .......................................................

Vos élus sont à votre écoute.
Cet espace est à votre disposition. Remarques ou suggestions, faites-nous en part, nous vous répondrons.

*A déposer à la mairie.*
*8 rue de Rennes - 35 132 Vezin-le-Coquet*
*ou à envoyer par courriel :*
*vousavezlaparole@ville-vezinlecoquet.fr*

..........................................................................................................................................

..........................................................................................................................................

..........................................................................................................................................

..........................................................................................................................................

..........................................................................................................................................

..........................................................................................................................................

..........................................................................................................................................

..........................................................................................................................................

..........................................................................................................................................

# Vezin **Horizon 2020**

## Un an après, où en sommes-nous ?

Ainsi que nous nous y étions engagés, nous avons pris la voie d'une opposition constructive mais vigilante à ne pas trahir les orientations de notre programme. En premier lieu, nous nous sommes refusés à pratiquer la politique de la chaise vide, prenant part aux différentes commissions et y participant pleinement, même si nous ne pesons guère sur les décisions, la plupart d'entre elles relevant du seul bureau municipal.
Que constatons-nous ?
-Le manque de ligne directrice, de vision prospective clairement exprimée pour engager le devenir de notre commune, mais une gestion des dossiers au cas par cas, souvent après sollicitation des différents groupements intercommunaux desquels nous dépendons.
-les conséquences de cette absence de ligne claire: des domaines bien investis, tel celui de l'action sociale via le CIAS (centre intercommunal d'actions sociales) mais d'autres totalement délaissés tel l'environnement ou le développement durable. L'urbanisme se réduit-il à une politique de construction de logements ou inclut-il une politique en matière de déplacements, d'accès aux services... comme le suggère le PADD (plan d'aménagement et de développement durable) du SCOT (schéma de cohérence territoriale) du Pays de Rennes ? En matière de voiries, Il a fallu formuler des requêtes pour leur sécurisation et leur entretien (dégagement des panneaux sur la route reliant Vezin à Rennes, nettoyage de la piste cyclable ou nettoyage des ponts sur la Rosais devenus glissants et, par conséquent, dangereux).
Dans d'autres domaines, tel le sport, nous n'approuvons pas la politique menée. Est-il judicieux de soutenir la construction d'une piste d'athlétisme au Rheu, celle de terrains de tennis à l'Hermitage alors que les associations de pratiquants concernées n'y sont pas favorables? Et que penser du projet de rénovation de la salle Armor ? La manière dont ce projet a été mené illustre assez bien le problème que nous évoquions plus haut. A-t-on réalisé en amont une analyse des besoins ? Si oui, notre groupe n'y a pas été associé. Il l'a été à la recherche d'un maître d'œuvre et a pris connaissance du diagnostic fonctionnel et technique. Mais pourquoi l'estimation de la phase esquisse a-t-elle été présentée lors de la même réunion sans avoir pris le temps de la concertation ? Les travaux décidés (1M d'€ sur 5 ans) figent un état (maintien des volumes et des activités) sans permettre une adaptation, au fil du temps, à de nouveaux besoins.
Où allons-nous ? Le budget qui sera prochainement soumis à notre vote reflètera-t-il les objectifs et priorités de la politique municipale pour l'année en cours ?
La gestion d'une commune n'est pas qu'une affaire d'élus. Nous vous invitons à nous interpeller, à nous fournir des idées, à participer aux conseils municipaux (pas un seul Vezinois présent lors du dernier conseil !) et à y poser vos questions.

***Daniel Lefeuvre, Madeleine Lecrosnier, Armel Mor, Odile Canneva à votre écoute.***

# Ensemble, **agissons pour l'avenir de Vezin**

## Horizon 2015

**Hommage**
Ce début d'année 2015 a été marqué du sceau de la terreur et a vu notre pays attaqué en son cœur. Aussi, nous nous associons à l'hommage que la municipalité a souhaité rendre à chacun de ces enfants de France tombés au sol par le crime abject d'ombres malfaisantes prenant lâchement une religion en otage. Nos pensées vont aux familles des victimes et nous tenons à rappeler l'attachement qui est le nôtre à la démocratie, à la laïcité et au principe de la liberté d'expression dans le respect de chacun.
**Vous avez dit démocratie ?**
A Vezin-le-Coquet, l'année 2015 commence comme l'année 2014 s'est terminée. Ainsi, l'Opposition n'a pas toujours droit au chapitre... En effet, chaque Vezinois est invité, du 18 février au 11 mars, à se prononcer par un vote pour choisir le nom du nouveau Centre d'Activités socio-culturelles parmi six propositions. Hélas, alors que les Membres de la Commission Culture -dont l'opposition fait partie- étaient amenés à faire des propositions, le Bureau municipal -composé uniquement de la Majorité- a décidé seul des noms proposés aux habitants. C'est encore lui, sans élus de l'opposition, qui choisira seul le nom en cas d'insuffisance de votes de la population. Preuve que la démocratie participative a encore du chemin à faire.
**Des projets, encore des projets**
Par ailleurs, quel ne fût pas notre étonnement d'apprendre par la presse du 21 février dernier, tous les projets que le Maire souhaite mettre en chantier. Nous espérons avoir la chance d'être consultés, ne serait-ce que pour le mettre en garde. Avoir des projets, c'est bien. Pouvoir les réaliser, c'est mieux.
**Taxons les familles !**
La municipalité a décidé de ne pas faire de cadeaux aux familles en instaurant un « tarif pénalité » pour les enfants allergiques. Il est demandé aux familles dont les enfants souffrent d'allergie et qui apportent leurs repas préparés à la maison, un forfait d'1€ par repas. Il n'est pourtant pas rare de voir d'autres communes gérées par les Socialistes avoir un peu plus d'empathie et proposer par exemple des plateaux anti allergiques au même tarif que les autres plateaux. Cette démarche peut se faire dans le cadre d'un protocole d'accueil personnalisé avec une inscription à la restauration municipale précisant l'allergie de l'enfant et accompagné d'un certificat médical. Qui plus est, d'après l'adjointe aux Affaires Scolaires, très peu d'enfants sont concernés par des problèmes allergiques, alors pourquoi demander 1€ ? Et comme si cela n'était pas suffisant, 1€ de participation par enfant est également instauré en cas de grève, alors que les enfants viennent à l'école avec leur repas préparé à la maison. Là encore, l'exécutif de Vezin-le-Coquet a décidé de faire dans l'originalité. Malgré la continuité de la qualité d'accueil, les familles n'ont pas à subir les grèves du personnel municipal et/ou de l'Education nationale. Ces mesures nous laissent stupéfaits ! D'autant plus que cela n'influera pas sur les finances de la commune.

***Anne Genetay, Matthieu Guillemin, Parfait Mambou, Catherine Sellin.*** Contactez-nous par mail : contact.opposition.vezin@gmail.com et demandez un rendez-vous.

# Deux nouveaux responsables **au sein des services municipaux**

**Trois nouveaux agents ont intégré ou changé de poste récemment au sein de la mairie. Présentation.**



***DAVID DOUAUD***

**Responsable Projets structurants**

David Douaud a remplacé début février François Delanoë en tant que responsable des projets structurants. Après avoir obtenu son concours de technicien principal, il a quitté le privé et le domaine du génie climatique pour intégrer la fonction publique territoriale. « *Mon rôle consiste à assurer le suivi administratif, technique et financier des divers projets en lien avec le patrimoine communal, constructions ou rénovation. Actuellement, mes journées sont essentiellement consacrées au suivi des travaux du futur centre d'activités socio-culturelles. Mais je suis aussi de près le dossier de la salle Armor et celui de la ZAC des Champs Bleus, en lien avec Territoires, l'aménageur.* »



***VALÉRIE MANAC'H***

**Comptabilité - Informatique**

Après plusieurs expériences dans la fonction publique et dont une dernière à Bourgbarré, Valérie Manac'h a intégré le service Moyens généraux. Valérie Manac'h est en charge de la comptabilité et de l'informatique. « *Après deux années à la mairie de Bourgbarré où j'occupais un poste d'accueil, état-civil et élections, j'ai eu envie de revenir à mes premières amours : la comptabilité. C'est ce qui me plaît. J'enregistre l'ensemble des factures adressées en mairie. Je suis l'intermédiaire entre les fournisseurs et la Trésorerie qui se charge de les payer par virement. Je suis également la référente «informatique», en lien avec notre prestataire, Provectio.*»



***ÉLODIE ROUSSEL***

**Responsable du service Population**

Élodie Roussel connaît bien la mairie. Après avoir occupé le poste d'assistante ressources humaines durant près de quatre ans, elle a succédé à Valérie Souflet, partie mi-mars à Rennes Métropole, au poste de responsable du service Population. « *Je coordonne le service population qui compte quatre agents et concerne l'accueil, l'état-civil, les élections, le cimetière, le logement social et l'urbanisme. Actuellement, je travaille sur différents dossiers importants : la coordination des élections départementales, le secteur 3 de la ZAC des Champs Bleus ou encore les incidences de la métropolisation, notamment sur l'urbanisme.* »

## VIE QUOTIDIENNE

### ► Impôts : déclaration en ligne

Le service de déclaration en ligne des revenus est ouvert sur le site impots.gouv.fr
Calendrier de la campagne de déclaration des revenus en 2015 :
> Mercredi 15 avril : ouverture du service de déclaration en ligne.
> Mardi 2 juin à minuit : date limite en Ille-et-Vilaine de la déclaration en ligne.
> Jusqu'à fin avril : réception par les contribuables des déclarations papier.
> Mardi 19 mai à minuit : date limite de dépôt des déclarations (formulaire papier).
La déclaration des revenus en ligne, c'est simple, quelle que soit votre situation.
Vous avez changé de situation familiale (mariage, Pacs, divorce...), vous avez déménagé, vous avez plusieurs types de revenus..., laissez-vous guider !
- vous obtenez immédiatement le montant de votre impôt ;
- un accusé de réception vous apporte la preuve des données déclarées ;
- vous bénéficiez de délais supplémentaires et vous corrigez autant de fois que nécessaire.
Rendez-vous sur impots.gouv.fr muni de vos identifiants.

## PERMANENCES

### ► CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Permanence en mairie chaque premier mardi du mois de 14h à 15h (pour les cartes de transport Korrigo uniquement).

### ► Mission Locale

Permanence à la médiathèque le jeudi (semaine impaire) de 9h à 12h sur rendez-vous (02 99 60 14 55).

### ► RIPAME

Permanence en mairie tous les mercredis de 13h30 à 17h30 avec ou sans rendez-vous (02 90 02 36 85 ou 06 43 9 64 56).

## EMPLOI

### ► Le CIAS recrute

Le CIAS à l'Ouest de Rennes recrute pour ses services à domicile des auxiliaires de vie sociale (aide à la personne, services ménagers).
Se renseigner au 02 23 41 28 01 ou écrire à M. le Président du CIAS à l'Ouest de Rennes - Place Toulouse Lautrec - BP 31-35310 Mordelles.

## URBANISME

### ► Plan local d'urbanisme - Modification simplifiée - Avis du conseil municipal

Par délibération n°15-04 du 23 février 2015, le Conseil Municipal a présenté et tiré le bilan de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vezin-le-Coquet, a donné son accord, au titre de l'article L 123-1-IIbis du code de l'urbanisme, afin que Rennes Métropole achève la procédure de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme, engagée avant la date du transfert de la compétence PLU, a émis un avis favorable, au titre de l'article L 5211-57 du code général des collectivités territoriales, sur le dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.
Cette délibération et le dossier de modification simplifiée sont tenus à la disposition du public en mairie de Vezin-le-Coquet auprès du service urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture.

# De nouveaux **acteurs économiques**

## *Moz Eve*




Créatrice d'événements : c'est un concept encore peu développé qu'a lancé en novembre dernier Aure Morzadec. Après avoir planché pendant plus d'un an sur le projet, la jeune femme a créé en novembre dernier, Moz Eve. Titulaire de son BAFA et forte d'une dizaine d'années d'expérience dans l'animation, la néo-Vezinoise se propose d'organiser les fêtes d'anniversaire d'enfants à leur domicile. S'appuyant sur ses partenaires, Aure Morzadec propose aussi de prendre en main l'organisation d'événements divers (mariages, réveillon, départ en retraite…). Pour tous ces événements, elle propose une prestation sur mesure, adaptée aux envies et au budget de chacun. A moyen terme, la jeune auto-entrepreneuse envisage aussi de travailler avec les structures sociales (EHPAD…) et les associations.

**Contacts :**
Moz Eve - rue de la Rosais - 35132 Vezin-le-Coquet
Tél. 06 24 17 32 17 - Mail : aure.morzadec@gmail.com - Site Internet : www.mozeve.com

## *Stéphane Chouan Photographie*



Book photo personnalisé, portrait, packshot produit, évènements familiaux (mariages, anniversaires…) et même cours de photo, c'est un large panel de services que propose depuis peu Stéphane Chouan. « *Le mieux, c'est encore de faire un tour sur mon site Internet* », sourit le jeune homme. Après neuf ans passés à Paris où il a appris puis exercé son métier, le jeune photographe indépendant de trente ans s'est décidé à se mettre à son compte. Et plus précisément à Vezin-le-Coquet où il a vécu une dizaine d'années avant son départ pour la capitale. En plus du développement de son activité professionnelle, Stéphane Chouan aimerait faire connaître sa passion auprès des Vezinois. « *J'ai des projets personnels en tête,* » confie-t-il.

**Contacts :**
Stéphane Chouan Photographie - Tél. 06 67 40 42 35
Mail : stephane.chouan@gmail.com - Site Internet : www.stephanechouan.format.com

# Le marché à la sauce vietnamienne **avec My Chau**

**Depuis le début de l'année, une nouvelle camionette s'est installée sur le parking du centre commercial à l'occasion du marché du vendredi. A l'intérieur de son food truck, My Chau fait découvrir la richesse de la cuisine vietnamienne.**

Le marché du vendredi après-midi continue de s'étoffer. My Chau a rejoint, début janvier, la petite dizaine de commerçants qui, chaque semaine, accueille de plus en plus de clients.
La souriante vezinoise propose des plats typiques de la cuisine vietnamienne, concoctés le matin même ou sur place. Parmi ses spécialités, les nems et les samoussas. Mais aussi des plats cuisinés qui, semaine après semaine, attirent et séduisent de plus en plus de curieux. « *On vient tous les vendredis car c'est très bon* », garantissent ces deux retraitées vezinoises. « *On commence à voir revenir des habitués* », s'en amuse My Chau. Outre sa



présence à six autres marchés de l'agglomération rennaise, l'ancienne restauratrice assure aussi un service traiteur à domicile à l'occasion de divers évènements familiaux.

**Contacts :**
Chez My Chau
Tél. 06 19 65 27 52.
Courriel : chezmychau@gmail.com

# Un nouveau **médecin**

Le Dr. Paul Le Meut a ouvert récemment son cabinet de médecine générale dans le quartier de la Rosais (18, rue de Mouille Muse). Consultations tous les jours, du lundi matin au samedi midi, sur rendez-vous au 09 83 35 61 77 ou sur plm35.fr.

## ► Élections départementales

En raison d'impératifs de bouclage, il ne nous est pas possible de vous communiquer les résultats des élections départementales 2015 qui se sont déroulées les dimanches 22 et 29 mars. Retrouvez-les sur le site internet de la commune.



# A l'agenda...

## Du 10 au 12 avril: **Vezin en fête**



L'association Goûts et Saveurs Vezinois, organisatrice du salon des Gourmets, ouvrira ses portes à la salle des fêtes samedi 11 et dimanche 12 avril, précédé la veille d'un débat sur l'alimentation, salle polyvalente. Comme les années passées, des viticulteurs de différentes régions françaises ainsi que des producteurs locaux seront présents.
Cette année, l'association a proposé aux différentes associations vezinoises de la rejoindre pour faire de ces deux journées une fête fédératrice et amicale. C'est ainsi qu'aura lieu la première édition de « Vezin en Fête ». De nombreuses animations se dérouleront dans le centre-ville ainsi que dans la salle polyvalente : projections, chants bretons, expositions de photos et peintures, contes africains ou théâtre d'improvisation. Une petite fête foraine sera installée le temps du week-end sur le parking du centre commercial.
Le salon ouvrira ses portes le samedi de 10h à 19h. Un repas «saveurs de terroirs bretons» est possible sur place, le midi, sous chapiteau. Le dimanche, le salon se tiendra de 9h30 à 17h30. Un repas « cochon grillé » accompagné des vins du salon vous sera proposé. Ce repas sera servi à midi sous chapiteau, avec la participation sympathique des viticulteurs et la rencontre étonnante des accords mets/vins. La réservation est fortement conseillée.
Un ticket de tombola sera offert à l'entrée et, pour ce salon, des verres gravés (payants) au logo du Salon des Gourmets seront présentés aux visiteurs.

**Contacts (tarifs et inscriptions) :**
M. Haes : vezin.2015@gmail.com

## Samedi 25 avril : **2e Fête du Monde**




Le 25 avril, aura lieu la 2e édition de la Fête du Monde, à l'EHPAD et à la salle des fêtes.
L'an dernier, le Maroc et ses traditions étaient mis à l'honneur au cours d'une journée organisée par l'association des Champs Bleus. Cette année, les Vezinois sont invités à découvrir le Cambodge et la culture Khmère lors d'une journée dédiée à ce pays, mais également tout au long du printemps qui sera ponctué d'animations.
L'association des Champs Bleus et de nombreux partenaires locaux dont l'Association Khmère d'Ille-et-Vilaine (AKIV) s'investissent dans cette journée du Monde, occasion d'aller à la rencontre des Vezinois dans leur diversité. Au programme :

- exposition de photos, costumes et instruments de musique traditionnelle,
- exposition sur la vie de Bouddha,
- initiation à la langue khmère, la calligraphie et l'origami,
- promenade en cyclopousse et calèche.

Une soirée consacrée au Nouvel An cambodgien qui a lieu traditionnellement mi-avril, clôturera cette journée de fête, proposant aux Vezinois de découvrir la gastronomie et la culture khmère, à travers un repas suivi d'un spectacle de danse, puis d'une soirée dansante avec orchestre et DJ.
D'avril à juin, retrouvez de nombreux évènements et rencontres autour du Cambodge, en partenariat avec la médiathèque, l'accueil de loisirs, l'EHPAD, le Club photo vidéo et l'association Ça tourne !.
Rendez-vous sur www.leschampsbleus.com pour vous inscrire au repas (13 € par adulte, 10 € par enfant) et consulter le programme détaillé des animations.

## Du 15 au 17 mai : **Bigoud'N'Jongle, 13e édition**



L'association Jongle & Rit présente cette année sa convention de jonglerie d'Ille-et-Vilaine : La Bigoud'N'Jongle 2015, qui aura lieu les 15, 16 et 17 mai au complexe sportif de Vezin-le-Coquet.
Les membres de l'association annonçent une 13e édition à la fois intime et intense qui mêlera amateurs et professionnels afin d'explorer les différentes facettes de l'art de la jonglerie.
Au programme de ces trois jours de festivités : des initiations pour tous, des spectacles, des contes, une fanfare et des concerts. Parmi les nouveautés, citons le foot daibolo ou du volley massue !

**Pratique.**
Tarifs : de 0 à 10 €.
Courriel : jongle.et.rit@gmail.com
Site Internet : bigoudnjongle.wordpress.com